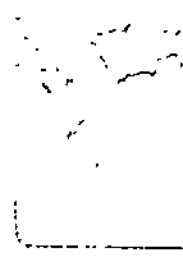


Les donzels de CLÉRY
Bourgeois de Gruyère et de Fribourg

BCU, ms. L 1935/2

Les donzels de C L E R Y
=====

Bourgeois de Gruyère et de Fribourg



1277 Pierre de Clérye est témoin d'une vente faite par Pierre comte de Gruyère, en faveur de Guillierme (de Champvent), évêque de Lausanne, 2.VIII.1277 (MDR XXII p.69)

- 1310 Pierre, comte de Gruyère, en récompenses de bons services rendus, donne à Perrod de Clérie, donzel, en augmentation du fief qu'il tient de lui, tous les droits qu'il tient de feu Jacques dit Put de Pringie, donzel, dans toute la dime de Contremeis, dans les confins de "ver les Vilars" dont l'église de Guyère perçoit 1/3, la dame de Vuippens 1/3, Rodolphe de Broc et ledit Jacques l'autre 1/3, X.1310 (AEF: Valsainte, J 1.- MDR XXII p.447)
- +av.1318 Contessète, veuve de Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, met fin à un différend qui existait entre elle et Beylly, veuve de Perrod de Chériez, agissant à son nom et à celui de ses enfants Ysabelle, Johannod, Contesson et Columbe, et ce au sujet d'un héritage féodal cédé audit Perrod à titre de fief perpétuel par les fils desdits Rodolphe et Contessète de Gruyère; Perrod de C. en avait prêté hommage libre (à une date non spécifiée) et avait reçu en retour la somme de 80 lb.laus., (27.VIII) Dimanche ap.S.Bartholomé 1318 (MDR XXII p.87, 88)

- 1318 Contessète, veuve de Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, met fin à un différénd qui existait entre elle et Beylly, veuve de Perrod de Clériez, cette dernière agissant à son nom et à celui de ses enfants, Ysabelle, Johannod, Contesson et Columbe, Dimanche ap.S.Bartholomé (27.VIII)
1318 (MDR XXII p.87, 88)

- 1318 Contessète, veuve de Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, met fin à un différend qui existait entre elle et Beylly, veuve de Perrod de Clériez, celle-ci agissant à son nom et à celui de ses enfants, Ysabelle, Johannod, Contesson et Columbe, Dimanche ap.S.Bartholomé (27.VIII) 1318 (MDR XXII p.87, 88)
- 1328 Johannes de Clérie, donzel, est l'un des témoins du testament du Pierre, comte de Gruyère, 14 des kal.VIII (~~19~~.VII) 1328 (MDR XXII p.100)
- 1347 Pierre Fornaret, de Pringy, et Bellète sa femme, tuteurs des enfants du premier lit de ladite Bellète, remettent à Johannod de Clérie, de Gruyère, et à Guillierme Souteir, donzels, à chacun la moitié d'une oche sise au territoire de la Tour de Trême, pour le prix de 4 lb.laus., 15.XI.1347 (MDR XXII, p.482)- AEF: Titre de Gruyère 378)
- v.1360 Jehan fils de Rolet de Clérie, donzel, lègue à l'église de Gruyère, du consentement de sa mère Ysabelle, un cens dû sur leur possession des Albergion et qui appartiennent en partie à Johan fils de Perrod de Clérie, donzel de Gruyère, s.d. (v.1360?) (MDR XXIII, p.640)
- 1365/66 Johannod de Clérye, donzel, possède une terre au territoire de Gruyère, sise à côté d'un mas de terre "la Chavanne", que Marguerite de Grandson, comtesse de Gruyère, vend à la communauté de Gruyère, 3.III.1365 (1366 n.s.) (MDR XXII, p.177)

- 1318 Contessète, veuve de Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, met fin à un différend qui existait entre elle et Beylly, veuve de Perrod de Clériez, cette dernière agissant à son nom et à celui de ses enfants, Ysabelle, Johannod, Contesson et Columbe, Dimanche ap.S.Bartholomé (27.VIII)
1318 (MDR XXII, p.87, 88)

- 1318 Contessète, veuve de Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, met fin à un différend qui existait entre elle et Beylly, veuve de Perrod de Clériez, cette dernière agissant à son nom et à celui de ses enfants, Ysabelle, Johannod, Contesson et Columbe, Dimanche ap.S.Bartholomé (27.VIII)
1318 (MDR XXII p.87, 88)

- 1319 Rolet de Clérie, donzel, est l'un des témoins d'une donation faite par Pierre, comte de Gruyère, en faveur de la Chartreuse de la Part-Dieu, 13.IX/10.X.1319 (MDR XXII p.451)
- 1328 Rodolphe de Clérie, "domicellus et fidelis noster", est l'un des témoins du testament de Pierre, comte de Gruyère, 14.kal.de VIII (19.VII) 1328 (MDR XXII p.100)
- 1334/35 Johan dit Battentein, du consentement de Pierre, comte de Gruyère, et aussi de celui de Johannète sa femme et de Johannod, Rolet, Jorand, Mermète et Johannète ses enfants, vend à Rolet de Clérie, donzel, un cens de 2 coupes de froment, mesure de Gruyère, pour le prix de 100 sols laus., II.1335 (1336 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 33.- MDR XXII, p.461)
- 1337 Les frères Marmet, Johannod et Perrod, ffeu Uldric de Villar Symon, dits de Auflon, vendent à Rodolphe de Clérie, donzel, un cens de 3 coupes de bon et petit froment, mesure de Gruyère, pour le prix de 7 lb.laus., V.1337 (AEF: Titre de Gruyère 228)
- 1342 Rodolphe de Clérie, donzel, est témoin d'une clause ajoutée au testament de Pierre, comte de Gruyère, Samedi av.Toussaint (26.X.) 1342 (MDR XXII p.139)
- v.1360 Jehan fils de Rolet de Clérie, donzel, lègue à l'église de Gruyère, du consentement de sa mère Ysabelle, 3 bichets de froment, s.d. (v.1360) (MDR XXIII p.640)
- v.1360 Ysabelle, veuve de Rolet de Clérie, donzel, et Pierre leur fils vendent à l'église de Gruyère un cens de 10 sols pour le prix de 10 lb.laus., cens dû sur un pré sis aux Sciernes, au territoire de La Tour-de-Trême, s.d. (v.1360) (MDR XXIII p.640)

1351 Guillelme de Cleriaco est lieutenant du bailli du Chablais
et du Valais, 11.XII.1351 (MDR XXXIII p.19)

- 1389 Aymon dit de Clérye, donzel de Gruyère, prête reconnaissance en faveur de Rodolphe, comte de Gruyère, et de son fils Rodolphe; il leur reconnaît le droit de rachat sur certains cens qu'ils ~~leur~~ ^{lui ont} vendus, 11.VII.1389 (AEF: Titre de Gruyère 379) N.B. Voir acte suivant!
- 1389 Rodolphe, comte de Gruyère, et Rodolphe son fils vendent à Aymon de Clérie, demeurant à Gruyère, donzel, un cens de 18 lb. 17 s. et 4 den.laus., dû à Montbovon, et 49 s. 7 den. et 1 ob.laus. dû rière Estavannane, pour le prix global de 210 lb.laus., 11.VII.1389 (MDR XXII p.521)
- 1389 Aymon dit de Clérye, donzel de Gruyère, confirme que Rodolphe comte de Gruyère et Rodolphe son fils lui ont vendu divers cens pour le prix de 300 florins d'or, et leur en accorde le droit de rachat, 11.VII.1389 (MDR XXII p.522)
- 1389/90 Les frères Aymon et Pierre dits de Clérie, donzels de Gruyère, accensent à Marmet dit de Crin et à Johan dit Ansermet, de Vilar, quelques terres, 3.II.1389 (1390 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 102)
- 1390/91 Pierre et Aymon de C., frères, et Rollète fille de Pierre de Cléry fondent l'autel de S.Nicolas en l'église de Gruyère, 13.II.1390 (1391 n.s.) (PAD VII p.20)
- 1393 Jehannète (d'Avenches), veuve de Jehan de Sineveis, soeur de Pierre d'Avenches ffeu Uldric, est la femme d'Aymon de C. 30.IV.1393 (AEF: Coll.Gremaud 58, fo.63)
- 1394 Johannet, beau-fils de Marmet Moraz, de Vilar rière Gruyère, prête reconnaissance en faveur d'Aymon de C., donzel de Gruyère, pour des biens sis au village et fenage de Vilar, 10.VI.1394 (AEF: Titre de Gruyère 50)
- 1394 Johannet Roy, de Vilar rière Gruère (Grandvillard), reconnaît tenir à cens d'Aymon de Clérie, donzel, des terres et possessions au territoire de Vilar, 21.VI.1394 (MDR XXII p.524)
- 1394 Nicolet dit Choupoz, de Vilar rière Gruyère, prête reconnaissance en faveur d'Aymon de Clérie, donzel de Gruyère, pour une pose de terre sise "en la crue deis pra", terre qu'il tient contre un cens annuel de 2 sols et 4 den.laus., 21.VI.1394 (AEF: Titre de Gruyère 66)
- 1394 Johannet Lupi, ffeu Mermet de Arse, de Vilar, prête reconnaissance en faveur d'Aymon de C. pour des biens sis rière Vilar, 1.VI.1394 (AEF: Titre de Gruyère 380)
- 1395 Jaquet dit Gover et Marguerite sa mère, résidant à Vilar derrière Gruyère, prêtent reconnaissance en faveur d'Aymon de Clérie, donzel de Gruyère, pour un chesal et un petit morcel de clos sis au territoire de Vilar, 1.XI.1395 (AEF: Titre de Gruyère 60)

- 1395 Mermète, femme de Jehan dit Borgonyon, résidant à Vilar derrière Gruyère, prête reconnaissance en faveur d'Aymon de C. pour une maison, chesal et pré rière Vilar, 1.XI.1395 (AEF: Titre de Gruyère 380)
- 1395 Pierre et Aymon de Clérie, frères, donzels de Gruyère, sont garants pour le comte Rodolphe de Gruyère et pour son fils Rodolphe de Gruyère, d'une vente de cens faite par ces derniers en faveur de l'Hôpital de Romont, 21/22.XII.1395 (MDR XXII p.240)
- 1395/96 Pierre et Aymon de Clérie, frères, de Gruyère, sont garants d'une vente de cens, faite par Rodolphe comte de Gruyère et par son fils Rodolphe en faveur de Richard d'Illens, de Romont, 6.I/17.II.1395 (1396 n.s.) (MDR XXII p.241)
- 1395/96 Pierre et Aymon de Clérie, et d'autres, sont les garants du comte Rodolphe de Gruyère et de son fils Rodolphe qui ont vendu un cens de 11 lb. et 5 sols laus. à la Confrérie de la Conception de Romont, 6.I/10.III.1395 (1396 n.s.) (MDR XXII p.526)
- 1397 Rodolphe comte de Gruyère et Rodolphe, son fils, vendent à la Confrérie de la Conception de Romont un cens de 6 lb. et 15 sols laus.; Pierre et Aymon de Clérie et d'autres en sont les garants, 24.XII.1397 (MDR XXII p.533)
- 1399 Ysabelle ffeu Vuillelme de Corbières, coseigneur de Bellegarde, donzel, demeurant à Vilar rière Gruyère, prête reconnaissance en faveur d'Aymon de Clérie, donzel de Gruyère, pour un clos sis à Vilar, derrière sa maison; elle reconnaît lui devoir une cens annuel de 4 sols laus. payable à la S. Gall, 29.VI.1399 (AEF: Titre de Gruyère 19)
- v.1399 Pierre et Aymon de Clérie, frères, donzels de Gruyère, sont garants d'une vente de cens faite en faveur du couvent de la Fille-Dieu par Rodolphe comte de Gruyère et par Rodolphe son fils, 21/22.XII, v.1399 (MDR XXII p.537)
- 1401 Rodolphe, comte de Gruyère, et Antoina de Salins, sa brue, veuve de Rodolphe de Gruyère, abandonnent à Pierre de Corbières et à Aymé de Clérie, Guillaume Joly et Henri Poncet les reenus du comté de Gruyère pour l'acquittement de leurs dettes, 11/28.IV.1401 (MDR XXII p.276-279)
- 1401 Pierre et Aymon de C. sont garants d'une vente d'un cens de 10 lb. et 10 sols laus., pour le prix de 140 lb. laus., par Rodolphe comte de Gruyère en faveur d'Henri de Vuisternens, 1.VI.1401 (MDR XXIII p.375)
- 1402 Aymon de Clérie, de Gruyère, donzel, se porte caution, avec d'autres, d'une dette de 235 lb. laus. du comte Rodolphe de Gruyère envers Antoine fils de Jaquet de Costel, de Mex, 5.XI.1402 (MDR XXII p.541)

- 1423/24 Girard dou Pont, fils de Rolet, de Vilar, prête reconnaissance en faveur d'Aymon de Clérie, donzel de Gruyère, et de son fils Jacques, pour une oche sise à Vilar, 20.III.1423 (1424 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 386)
- +av.1426 Aymon de C. mourut avant le 3.VI.1426, date à laquelle son fils Jacques est dit fils de feu Aymon de Clérier (MDR XXII p.361)
- (1491) Johan Declérie, de Gruyère, donzel, fils de Jacques, prête une reconnaissance en faveur de Jehan Barberii, curé de Gruyère, pour un ancien legs de 2 sols de cens fait jadis par feu Jehannète d'Avenches, mère dudit Jacques (donc femme d'Aymon de Clérie), 7.V.1491 (AEF: Grosse de Gruyère 82, fo.160 et 165)
- 1383/84 Hensli dit Helfenstein, feu Jehan dit de Helfenstein, bgs. de Fribourg, sain de corps et d'esprit, remet tous ses fiefs, quels qu'ils soient, sis à Schwarzenbourg, à Nicolas de Berg, donzel, bgs. de Fribourg, et à Perrod de Grynels dit de Gruyria, donzels, cousins de Hensli, et cela au nom et pour le compte de Pierre et de Françoise, enfants d'Aymon de Clérye et de fee Elsine de Helfenstein, sa femme, soeur de Hensli Helfenstein, 23.I.1383 (84 n.s.) (AEF: Reg.Not.1009, fo.112v.)
- 1397/98 Les donzels Alaman de Saint-Germain et Aymon de Clérie sont mentionnés dans un acte relatif à un emprunt contracté par Rodolphe comte de Gruyère et par son fils Rodolphe auprès d'Antoine Guygnye et d'Othon son fils, bgs. de Morat, 12.III.1397 (98 n.s.) (AEF: Reg.Not.3432, fo.89)

v.1360 Jehan fils de Rolet de Clérie, donzel, lègue à l'église de Gruyère, du consentement de sa mère Ysabelle, 3 bichets de froment en raison d'une vente faite au curé dudit lieu pour le prix de 4 lb.laus.; ce cens est dû sur ses possessions des Albergion qui appartiennent en partie à Jehan fils de Perrod de Clérie, donzel de Gruyère, s.d. (v.1360)
(MDR XXIII p.640)

- 1359 Pierre de Clérie, donzel, est témoin d'une donation de Jehan, comte de Gruyère en faveur du Chapitre de Lausanne, 8.IX.1359 (MDR XXII p.491)
- 1360 Pierre, fils de Rolet de Clérie, de Gruyère, lègue à l'église dudit lieu 4 coupes de froment et 5 sols de cens, 1360 (MDR XXIII 639)
- v.1360 Ysabelle, veuve de Rolet de Clérie, donzel, et Pierre leur fils vendent à l'église de Gruyère une cens de 10 sols laus. pour le prix de 10 lb.laus., cens dû sur un pré sis aux Sciermes, au territoire de La Toure-de-Trême, s.d. (v.1360) (MDR XXIII p.640)
- 1374 Dom Fully, curé de Grandvillard, assigne des cens/ ^{sur une terre/} qu'il avait achetées de Pierre feu Rolet de C. et de sa soeur Marguerite femme de Rodolphe d'Oron, 28.III.1374 (PAD VII p.8)
- 1389/90 Dans une reconnaissance de n.François d'Illens pour des biens sis au territoire de Cugy, il est rappelé que ces mêmes biens avaient été reconnus, en date du 30.I.1389 (1390 n.s.) par Pierre de Cléry, donzel de Gruyère, au nom de Jehan son fils et de Johannète son épouse (AEF: Grosse d'Estavayer 145, fo. 120 v.)
- 1389/90 Les frères Aymon et Pierre dits de Clérie, donzels de Gruyère, accensent quelques terres à Marmet dit de Crin et à Jehan dit Ansermet, de Vilar, 3.II.1389 (1390 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 102)
- 1390/91 Pierre et Aymon de C., frères, et Rolète, fille dudit Pierre, fondent l'autel de S.Nicolas en l'église de Gruyère, 13.II.1390 (1391 n.s.) (PAD VII p.20)
- 1395 Pierre et Aymon de Clérie, frères, de Gruyère, donzels, sont garants pour le comte Rodolphe de Gruyère et pour son fils Rodolphe lors de la vente d'un cens par ces derniers en faveur de l'Hôpital de Romont, 21/22.XII.1395 (MDR XXII p.240)
- 1395/96 Pierre et Aymon de Clérie, frères, de Gruyère, sont garants d'une vente de cens faite par Rodolphe, comte de Gruyère, et par son fils Rodolphe en faveur de Richard d'Illens, de Romont, 6.I/17.II.1395 (1396 n.s.) (MDR XXII p.241)
- 1395/96 Pierre et Aymon de Clérie, et d'autres, sont les garants du comte Rodolphe de Gruyère et de son fils Rodolphe qui ont vendu à la Confrérie de la Conception de Romont un cens de 11 lb. et 5 sols laus., 6.I/10.III.1395 (1396 n.s.) (MDR XXII p.526)
- 1397 Perrel Ramel, d'Estavannens, paroisse de Broc, prête reconnaissance en faveur de Pierre de C., donzel de Gruyère, et de son fils Jehan, pour des biens sis à Pringy, 5.V.1397 (AEF: Titre de Gruyère 83)

- 1397 Pierre de Clérye, donzel, habitant à Gruyère, et Jehan Clérye, marchand, et d'autres, sont garants d'une vente de cens faite en faveur de Frère Vuillierme Velga, précepteur de S. Jean de Jérusalem, à Fribourg, 31.VIII.1397 (MDR XXII p.532)
- 1397 Rodolphe, comte de Gruyère, et Rodolphe son fils vendent, pour le prix de 90 lb.laus., un cens de 6 lb.et 15 den.laus. à la Confrérie de la Conception de Romont; Pierre et Aymon de Clériez et d'autres en sont les garants, 24.XII.1397 (MDR XXII p.533)
- v.1399 Pierre et Aymon de Clérie, frères, de Gruyères, donzels, sont garants d'une vente de cens faite en faveur du couvent de la Fille-Dieu par Rodolphe, comte de Gruyère, et par son fils Rodolphe, 21/22.XII. v.1399 (MDR XXII p.537)
- 1401 Rodolphe, comte de Gruyère, et Antoina de Salins, sa brue, veuve de Rodolphe de Gruyère, abandonnent à Pierre de Corbières, Pierre et Aymé de Clérie, Guillaume Joly et Henry Poncet les revenus du comté de Gruyère pour l'acquittement de leurs dettes, 11/28.IV.1401 (MDR XXII, p.276-279)
- 1401 Rodolphe, comte de Gruyère, vend à Henri de Vuisternens, donzel, un cens de 10 lb.et 10 sols laus. pour le prix de 140 lb.laus.; Pierre et Amon de Clérie en sont les garants, 1.VI.1401 (MDR XXIII, p.375)
- 1406/07 Pierre de Clérie, Guillaume de Leschieles et Guillaume Joly ont contracté une dette de 88 écus envers Jehan Corderi; Nicolet de Par, marchand, en tient otage chez Borcard dit Paviz, hôte à Fribourg, et cela du 19.V.1406 au 9.I.1406 (1407 n.s.) (AEF: Stadtsachen C, 933)
- + 1408 Jehan de Chavannes, avec plusieurs complices dont son fils Jehan Chavannes, et des hommes armés, pénètrent, vers les minuit, dans la ville de Gruyère en grand secret et par trahison: la bande entra avec violence, par une fenêtre, dans la maison de Pierre de C.; elle pénétra dans sa chambre, le sortit de son lit, l'entraîna comme un prisonnier, le promena à travers tout le pays et le maltraita si bien que le lendemain il succomba d'épuisement; Vigile et fête de Pentecôte (25/26.V) 1408 (AF 1917, p.20, 21)
- 1428 Pierre Ogué, de Marsens, résidant à Fribourg, reconnaît devoir à Jaquète, veuve de Pierre de Gleirez (sic, pour Clérie), jadis bourgeois de Corbières (sic!), la somme de 8 lb.laus. 4.~~II~~.1428 (AEF: Reg.Not.59, fo.254)
- 1428 Jaquète, veuve de feu Pierre de Cléry, de Corbières (sic!), déclare qu'à Ulli Manoz, clerc, de Fribourg, a reçu, pour le compte de ladite Jaquète, la somme de 8 lb.laus. de Pierre Ogueis, 29.XII.1428 (AEF: Reg.Not.59, fo.253 v., feuille volante)

- 1395 Pierre de Clérie vend à la Chartreuse de la Part-Dieu un cens de 10 florins de Florence de bon or, pour le prix de 200 fl. de Florence, 13.VII.1395 /rappel dans un acte du 4.V.1420/ (AEF: Part.Dieu B, 52)
- Pierre de C. légua (à une date non déterminée) 10 sols laus. à la Chartreuse de la Part-Dieu (AEF: Part-Dieu B, 52)
- 1386 Pierre de Clérie est caution pour un emprunt de 130 lb. laus. contracté par Rodolphe fils de Rodolphe comte de Gruyère auprès de Jehan Souteir, bgs. de Corbières, Veille de S. Jean-Baptiste (23.VI) 1386 (AEF: Reg. Not. 1009, fo. 183)

- 1374 Dom Fully, curé de Grandvillard, assigne des cens sur une terre qu'il avait achetée de Pierre feu Rolet de Cléry et de sa soeur Marguerite, épouse de Rodolphe d'Oron, 28.III.1374 (PAD Gruyère p.8)

1409-10 Le bâtard de Cléry et Mermet Favre achètent une maison à Agnelette de C. et versent au châtelain de Gruyère une coupe de vin, 1409-1410 (AF 1917, p.19)

1409-10 Le bâtard de Cléry et Mermet Favre achètent une maison (sise à Gruyère) à Agnelette de Cléry et versent une coupe de vin au châtelain de Gruyère, 1409-10 (AF 1917 p.19)

-- Ce bâtard de Cléry semble s'identifier avec Jehan de Cléry, connu aussi sous le nom "de Chavannes", "Chavannes" Chavannes autrement de Cléry" etc., soit:

1397 Pierre de Clérye, donzal, habitant Gruyère, et Jehan Clérye, marchand, et d'autres, sont garants d'une vente de cens en faveur de Frère Vuillierme Velga, précepteur de S.Jean de Jérusalem de Fribourg, 31.VIII.1397 (MDR XXII p.532)

1408 Jehan de Chavannes, avec plusieurs complices, dont son fils Jehan Chavannes, et hommes armés, pénètrent, vers la minuit dans la ville de Gruyères, en grand secret et par trahison; la bande entra avec violence par une fenêtre dans la maison de Pierre de Cléry; elle pénétra dans sa chambre, le sortit de son lit, l'enchaîna comme un prisonnier, le promena à travers tout le pays et le maltraita si bien que le lendemain il succomba d'épuisement; Vigile et fête de Pentecôte (26.V) 1408 (AF 1917, p.20, 21)

1409 Les biens de Jehan Chavannes alias de Cléry, de Gruyère, sont confisqués par le comte de Gruyère à la suite du forfait dont il s'est rendu coupable, 1409 (AF 1917, p.19)

1409-10 Jehan Cléry livre au châtelain de Gruyère une demie livre de cire pour Mermète dou Burgot, 1409-10 (AF 1917, p.214)

1396 Rudinus Falco, "carrigator", et Metzina Wiprecht sa femme reconnaissent devoir à Jehan Clérye, b.f. (sic), 6 lb.laus. pour achat d'un cheval, payable à l'Épuphanie prochaine, 21.VIII.1396 (AEF: Reg.Not.12, fo.33 v.)

1383/84

Hensli dit Helfenstein, ffeu Jehan dit de H., bgs.de Fri-
bourg, sain de corps et d'esprit, remet tous ses fiefs sis à
Schwarzenbourg, quelsqu'ils soient, à Nicolas de Berg, donzel,
bgs.de Fribourg, et à Perrod de Grynels dit de Grueyria, don-
zels, ses cousins, et cela au nom et pour le vomppte de Pierre
et de Françoise, enfants d'Aymon de Clérye, donzel et de feu
Elsine sa femme, soeur dudit Hensli, 23.I.1383 (84 n.s.)
(AEF: Reg.Not.1009, fo.112 v.)

1383/84

Hensli dit He'fenstein, ffeu Jehan dit de H., bgs.de Fri-
bourg, sains de corps et d'esprit, remets tous ses fiefs
sis à Schwarzenbourg, quels qu'ils soient, à Nicolas de
Berg, donzel et bgs.de Fribourg, et à Perrod ~~dit~~ de Grynels
dit de Grueyria, donzel, ses cousins, et cela au nom et
pour compte de Pierre et de Françoise, enfants d'Aymon de
Clérye et de feu Elsine sa femme, soeur dudit Hensli,
23.I.1383 (84 n.s.) (AEF:Reg.Not.1009, fo.112 v.)

- 1417 Jacques de Cleriaco, donzel de Gruyère, est prieur de la Confrérie de S.Théodule de Gruyère, 29.XI/9.XII.1417
(MDR XXIII p.378)
- 1419 Jacques de Clériez, donzel, et d'autres sont garants du comte Antoine de Gruyère qui a vendu un cens au couvent de la Fille-Dieu pour le prix de 200 lb.laus., 25.IX/6.XI.1419
(MDR XXII p.548)
- 1420 Jacques de Clériez, donzel, et d'autres sont garants du comte Antoine de Gruyère qui a vendu un cens à Girard ffeu Pierre Regis, de Romont, qui en accorde le droit de rachat pour 870 lb.laus., 10.IV.1420 (MDR XXII p.549)
- 1420 Jacques de Clérie, donzel, fait partie de la cour de justice qui juge Yaquin Tuller, de Gessenay, accusé d'homicide, 11.X.1420 (MDR XXIII p.338)
- 1423 François Sionevey ~~empriant~~^{prête} 25 lb.laus. à Antoine de Corbières, sous le cautionnement de Jacques de Cléryes, donzel de Gruyère 28.VI.1423 (AEF: Titre de Corbières 106)
- 1423/24 Girard dou Pont, fils de Rolet, de Vilar, prête reconnaissance pour une oche sise rière Vilar, en faveur d'Aymon de Clérie, donzel de Gruyère, et de son fils Jacques de Clérie, 20.III.1423 (1424 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 386)
- 1425 Rolet ffeu Marmot dit Escoffier, d'Estavannens, résidant à la Tour-de-Trême, prête reconnaissance en faveur de n.Jacques de Clérie, pour des biens sis au territoire de la Tour-de-Trême, 9.V.1425 (AEF: Titre de Gruyère 111)
- 1426 Jacques de Clérier, donzel, ffeu Aymon, apparaît dans un accensement fait par Antoine, comte de Gruyère, en faveur de Jordan de la Cresta, 3.VI.1426 (MDR XXII p.361)
ainsi que dans un autre en faveur de Jehan Moret, 9.VI.1426 (MDR XXII p.363)
- 1427/28 Aymonet Corbo, de la paroisse de Gruyère, du consentement de Johannète sa femme, vend à Jacques ffeu Aymon de Clérie, donzel de Gruyère, une pièce de terre, sise "en la Pelousa", pour le prix de 9 lb.et 7 sols laus., 16.III.1427 (1428 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 387)
- 1429 François dit dou Sonzi, de Vilar, et sa femme, Ysabelle ffeu Jehan dit Curtat, d'Estavannens, prêtent reconnaissance en faveur de n.Jacques de Clérie pour de nombreux biens sis aux territoires des Arses et d'Estavannens, 12.IV.1429 (AEF: Titre de Gruyère 3)
- 1430 Rolet dit Labouf et Rolète sa femme prêtent reconnaissance en faveur de n.Jacques de Clérye, de Gruyère, pour un mas de terre sis au territoire du Pâquier, 1.VIII.1430 (AEF: Titre de Gruyère 92)

- 1430 Girard de Ponte (Dupont), de Vilar, prête reconnaissance en faveur de Jacob de Clérie, donzel de Gruyère, pour un morcel de terre pour lequel il lui doit un cens de 6 den.laus., 11.XII.1430 (AEF: Titre de Gruyère 73)
- 1430 Jacques de Clérie, donzel de Gruyère, vend à Johan dit Villiet, d'Estavannans, pour le prix de 20 lb.laus., un cens de 9 sols et 9 deb.laus., payable à la S.Michel archange au dit lieu d'Estavannans, 24.XII.1430 (AEF: Titre de Gruyère 250^I) Cet acquis fut laudé par le comte François de Gruyère en date du 4.II.1454 (1455 n.s.) (id. No.250^{II})
- 1430/31 Pierre de La Tignaz, le jeune, de Vilar, prête reconnaissance en faveur de Jacques de Clérye, châtelain de Gruyère, pour divers biens sis au territoire de Vilar, 12.I.1430 (1431 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 93)
- (1432) Jacques de Clérie, de Gruyère, donzel, prête reconnaissance en faveur du comte Antoine de Gruyère pour des biens sis en la châtellenie de La Tour-de-Trême, s.d. (III.1432) (AEF: Grosse de Gruyère 76, fo.69)
- 1433/34 Jacobus de Clérie, donzel, est gouverneur de Gruyère, 10.III.1433 (1434 n.s.) (MDR XXIII, p.388)
- 1434 Jacques de Clériez, donzel, est témoin d'un acte par lequel, en remerciement pour des services rendus, le comte François de Gruyère donne un cens de 2 boeufs au chevalier Johann de Offenburg, 22.V.1434 (MDR XXIII, p.389)
- 1434/35 Jacques de Clérie, donzel, est témoin de l'acte par lequel le châtelain de Bulle remet en liberté Antoinette Arbalester, 6.I.1434 (1435 n.s.) (ASHF III p.121)
- 1434/35 Jehan dit Syoberé, de la Tour-de-Trême, prête reconnaissance à n.Jacques de Clérye, pour 2 poses de terre sises en la fin de Contremeiz, 18.I.1434 (1435 n.s.) (AEF: Titre de Gruyère 127)
- 1436 Jacob de Clérie, donzel, bourgeois de Gruyère, reconnaît devoir à Pierre Trumpetta, bourgeois de Fribourg, 13 lb.laus. pour achat de drap, payable à Fribourg à la S.Barthélemy prochaine, 4.V.1436 (AEF: Reg.Not.29, fo.54)
- 1444/45 Rodolphe de Syoneveis, donzel de Corbières, vend à Jacques de Clérye, de Gruyère, donzel, son oncle, des cens rière Châtel s/Montsalvens, Charmey et Villarvolard, pour le prix de 28 lb.laus., Epiphanie 1444 (6.I.1445 n.s.) (AEF: Titre de Corbières 186)
- 1452 n.Jacques de Clériez prête reconnaissance en faveur du comte François de Gruyère pour une demie pose de terre sise à la Tour-de-Trême, 28.IX.1452 (AEF: Grosse de Gruyère 73, fo.138)

- 1454 Jacques de Clérye, et Jehan son fils, donzels de Gruyère, échangent avec le comte François de Gruyère leur maison et dépendances sises devant le château de Gruyère contre la maison et les dépendances qui ont appartenu à feu François d'Ursens, donzel, sises au Bourg inférieur de Gruyère, du côté bise, et contre l'étable dudit d'Ursens et différents autres immeubles et terres, 8.V.1454 (MDR XXIII p.422)- AEF: Titre de Gruyère 22)
- 1454/55 n.Jacques de Clérie, et Jehan son fils reconnaissent tenir du comte François de Gruyère divers biens sis à Epagny, 6.II.1454 (1455 n.s.) (MDR XXIII p.425)
- 1455/56 Jacques et Jehan de Clérye, donzels, font partie du Conseil de Gruyère, 16.II.1455 (1456 n.s.) (MDR XXIII p.427)
Ils le sont encore le 30.IV.1456 (id. p.435)
- 1417 Convention passée entre Othon, seigneur de Langin, en son nom et à celui de sa mère, Françoise dame d'Everdes, d'une part, et Jacques de C., de Gruyère, en tant que prieur de la Confrérie de S.Théodule, et Jehan Musy, de Romont, d'autre part, sous l'arbitrage de Jehan Chalvin, procureur de Vaud, ensuite de quoi ladite Confrérie et Jehan Musy possèdent en indivision avec Othon de Langin et sa mère le quart de la juridiction de Marsens, les trois quarts autres appartenant à Othon et à sa mère, 29.XI/9.XII.1417
(AEF: Répert.des AV Gruyère, p.8)
- 1433/34 Jacques de C., gouverneur de Gruyère, et Jehan de Corbières, coseigneur de Bellegarde, passent un accord au sujet de l'entretien des murailles de Gruyère, 10.III.1433 (1434 n.s.)
(AEF: Répert des AV Gruyère, p.9)
- 1447/48 D.Jehan Dadin reconnaît avoir reçu 72 sols laus. de noble Jacob de Clérye, 9.II.1447 (1448 n.s.)
(AEF: Reg.Not.75, fo.10)
- 1447/48 Noble Jacob de Cléryez, de Gruyère, confesse qu'Anthoine Frossar, clerc, de Gruyère, s'est constitué caution, avec tous ses biens, entre les mains de Perret M^e Hugonier, clerc de Gruyère, pour la somme de 34 sols laus.bons, 9.II.1447 (1448 n.s.) (AEF: Reg.Not.75, fo.10)
- 1448 Pierre Rossat, résidant à Gruyère, confesse que n.Jacob de Cléryez, avec tous ses biens, s'est constitué caution solidaire entre les mains de Perret Hugonier, clerc, pour la somme de 60 sols laus.bons, 14.V.1448
(AEF: Reg.Not.75, fo.12)
- 1457/58 Jacques de Clérie et son fils Jehan font partie du Conseil de Gruyère, 15.III.1457 (1458 n.s.)
(AEF: Répert.des AV Gruyère, p.12)

- 1425 Guillaume Clérie, de Lutry, donzel, reconnaît devoir à Pierre Loy la somme de 8 lb.laus. ainsi que 2 setiers de vin, payable à la S.Martin d'hiver prochaine, 3.V.1425
(AEF: Reg.Not.23, fo.178 v.)
- 1431 Claude de Cublin (sic, pour d'Ecublens) et Guillaume de Clérie de Lutry, donzels, reconnaissent devoir à Rudi Meders, boulanger résidant à Fribourg, 34 fl.du Rhin de bon or, somme remboursable par 12 fl.à la prochaine fête de l'Exealtation de la Ste.Croix et 22 fl.à la S.Michel archange, 11.VIII.1431
(AEF: Reg.Not.28, fo.57)
- 1435/36 Guillaume de Clérye, donzel, bourgeois de Lutry, reconnaît devoir à Rudinus Meders, boulanger, résidant à Fribourg, la somme de 6 florins du Rhin de bon or, remboursable à la fête de l'Exaltation de la Ste.Croix prochaine, 17.III.1435 (1436 n.s.) (AEF: Reg.Not.29, fo.37)

- 1390/91 Pierre et Aymon de Cléry, frère, et Rolète fille dudit Pierre fondent l'autel de S.Nicolas en l'église de Gruyère, 13.II.1390 (1391 n.s.) (PAD VII p.20)
- 1407 n.Rolète, fille de Pierre de Cleyriaco, épouse de Vuillierme Bernard, donzel de Vevey, prête quernet en faveur du seigneur de Montagny pour un fief sis en la seigneurie de Montagny, 6.VIII.1407 (AEF: Quernet 21, fo.317 v.)
- 1407 Rolète, fille de Pierre de Cleyri, donzel, femme de Vuillierme de Bernardi, donzel de Vevey, prête reconnaissance en faveur d'Humbert bâtard de Savoie pour des biens sis en la seigneurie de Montagny, 31.VII.1407 (AEF: Grosse de Montagny 137, fo.76 v.)
- 1409 Rolète, fille de Pierre de Cléry, de Gruyère, femme de Vuillierme Bernard, donzel, prête quernet en faveur d'Humbert bâtard de Savoie, pour son fief sis en la seigneurie de Montagny, 1409 (AEF: Quernet 141)
- 1419 François de Biongie, de Lutry, donzel, prête quernet, en son nom et en celui de sa femme, Rolète ffeu Pierre de Clérie, de Gruyère, donzel, 11.V.1419 (AEF: Quernet 134)
- +av.1461 Les époux de Biongie-de Cléry moururent avant 1461 (16.I. n. s.), date à laquelle fut renouvelée la grosse de leur fief sis à Montagny, Noréaz, Ponthaux et autres lieux, pour noble Gaspard de Biongier, fils de feu François de Biongier, de Lutry, et de feu Rolète ffeu Pierre de Clérie donzel de Gruyère (AEF: Grosse de Montagny 143)
- +av.1453/54 Nicod Bersier, de Cugy, prête reconnaissance en faveur de Gaspard fils (de feu?) François de Biongie, de Lutry, et de feu Rolète fille de feu n.Pierre de Clérie, selon les us et coutumes d'Estavayer, pour divers biens et cens rière Cugy, 11.II.1453 (54 n.s.) (AEF: Hauterive V B, 8)

- 1389/90 Pierre de Cléry, donzel de Gruyère, prête une reconnaissance au nom de Jehan son fils et de Johannète son épouse, 30.I.1389 (1390 n.s.) /rappel dans une reconnaissance du 5.III.1569/ (AEF: Grosse d'Estavayer 145, fo.120 v.)
- 1397 Perret Ramel, d'Estavannens, paroisse de Broc, prête reconnaissance en faveur de Clérie, donzel de Gruyère, et de son fils Jehan, pour des biens sis à Pringy, 5.V.1397 (AEF: Titre de Gruyère 83)
- 1440 Jehan de Clérie, Antoine de Lavigny et Claude de Corbières, familiers du comte de Gruyère, sont témoins d'un compromis passé entre ledit comte François de Gruyère et son frère Jehan, d'une part, et Jehan de Offenbourg, de Bâle, chevalier, d'autre part, 27.VII.1440 (MDR XXIII p.400)

- +av.1420 Antoine de Corbières, ffeu Girard, et Pierre fils dudit Antoine et de feu Othonète ~~sa~~ fille de feu Pierre de Clérie, donzel, vendent à la Chartreuse de la Part.Dieu, pour le prix de 105 lb.laus., un cens de 105 sols laus.; les vendeurs ont remis la moitié de la susdite dette, étant donné que le prédit Pierre de Cléry, dont lesdits vendeurs en sont les cohéritiers, avait vendu, le 13.VII.1395 à la Part.Dieu un cens de 10 florins de Florence et lui avait légué un cens de 10 sols laus.,
4.V.1420 (AEF: Part.Dieu B, 52)
- +v.1410 Othonète de C. mourut le 6.VI., v.1410; en 1412, Antoine de Corbières se remaria avec Grède d'Estavayer
(Dom Courtray, Généalogie ~~de~~ ~~Estavayer~~ de Corbières)

- 1408 Jehan de Chavannes, avec un certain nombre de complices, dont son fils Jehan, enlèvent Pierre (III) de Cléry, et le malmènent si bien que le lendemain il succomba, Vigile et fête de Pentecôte (26.V) 1408 (AF 1917 p.20, 21)
- 1413 Antoine, comte de Gruyère, doit 10.220 livres à divers particuliers de Fribourg; au nombre de ses créanciers se trouve Jehan Clérie; 13.IV.1413 (MDR XXII p.315)
- 1429 Johan Clérie "de Cabanis de Grueria", reconnaît devoir à Richard Seckler, habitant Fribourg, la somme de 4 lb.laus. remboursable à la fête de la Purification prochaine, 4.V.1429 (AEF: Reg.Not.27, fo.30)
- 1433 Par son testament, Antoine, comte de Gruyère, donne une rente annuelle de 20 fl.pp. à Jehan Clérye alias Chavanes, sa vie durant, y compris les 10 florins qui lui avaient déjà été promis, 27.IX.1433 (MDR XXII p.413)

- 1448 Hans von Cléry, bourgeois et résidant à Gruyère, est l'un des témoins de l'acte par lequel François, comte de Gruyère, confère des libertés et privilèges aux hommes de Gessenay, 3.XII.1448 (MDR XXIII p.33)
- 1450 Johan de Clérie apparaît dans un litige surgi entre le couvent d'Humilimont, d'une part, et Jehan de Gruyère, seigneur de Montsalvens et son épouse Perronère de Blonay, codame de Sâles, d'autre part, 26.VII.1450 (MDR XXVII p.414)
- 1451 Jehan de C., donzel, est témoin d'un acte relatif à un versement de 4000 lb.pp. fait par les hommes de Gessenay à François, comte de Gruyère, 4.IX.IV.1451 (MDR XXIII p.415)
- 1453/54 Johan de Cleirier est châtelain d'Oyes (=Château-d'Oex), 8.I.1453 (1454 n.s.) (MDR XXIII p.421)
- 1454 Heinzmann Velga et Jehan de Clérye, donzels, passent un acte au nom de leurs femmes, Anneline et Marguerite Ferwer, ffeu Petermann Ferwer (de Fribourg), 3.V.1454 (AEF: Reg.Not:53, fo.14)
- 1454 Jacques de Clérye et Jehan son fils, donzels de Gruyère, échangent au comte François de Gruyère leur maison et dépendances sises devant le château de Gruyère, contre la maison et ses dépendances qui ont appartenu à feu François d'Ursens donzel, sises au bourg inférieur de Gruyère, 8.V.1454 (MDR XXIII p.422.- AEF: Titre de Gruyère 22)
- 1454 Jehan de Clérie est témoin de l'hommage prêté à François, comte de Gruyère, par Henri de Boember (= Bubenber), avoyer de Berne, 28.XII.1454 (MDR XXIII p.424)
- 1454/55 n.Jacques de Clérie et Jehan son fils reconnaissent tenir du comte François de Gruyère divers biens sis à Epagny, 6.II.1454 (1455 n.s.) (MDR XXIII p.425)
- 1455/56 Jacque et Jehan de Clérye, donzels, font partie du Conseil de Gruyère, 16.II.1455 (1456 n.s.) (MDR XXIII p.427)
- 1456 Jehan de Clérye est témoin d'un acte relatif à un différend survenu entre les hommes de Lessoc et ceux de la paroisse de S.Jacques, 1.IV.1456 (MDR XXIII p.434)
- 1456 Jacques de Clérie et Jehan son fils, donzels, sont conseillers de Gruyère, 30.IV.1456 (MDR XXIII p.435)
- 1456 Marie de Pitignie, veuve de Hensli Ferwer, bourgeois de Fribourg, comme tutrice de Loys Ferwer, son fils mineur, Heinzmann Velga et Jehan de Clérie, donzels, au nom de Anneline et de Marguerite Ferwer, leurs épouses, toutes deux filles de feu Petermann Ferwer, vendent en pur et franc alleu au couvent de la Maigraugem chacun pour 1/3, pour le prix de 140 lb.frib., un tènement sis à Cormérod, en la paroisse de Courtion, 5.V.1456 (AEF: Maigrauge XXXIII, 28)

- 1464 Jehan de Clérie est châtelain de Gruyère, 10.XI.1464
(MDR XXIII p.455)
- 1466 n.Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, est nommé héritier substitué par son "frère germain", Richard de Syneveis, selon testament du 30.VIII.1466 (AEF: Titre de Corbières 193)
N.B. Dans le corps de l'acte, Jehan de Cléry est qualifié de "cognatus" par Richard de Syneveis.
- 1466 Rodolphe de Sineveis, donzel et bourgeois de ^{Corbières} ~~Krisburg~~, à la réquisition de Jehan de Clérie, ratifie le testament de son frère Richard de Sineveis, 11.IX.1466
(AEF: Titre de Corbières 209)
- 1468/69 Rodolphe de Sineveis, bourgeois de Corbières, vend à n.Jehan de Clérie, de Gruyère, quelques cens rière Corbières, 11.II.1468 (1469 n.s.) (AEF: Titre de Corbières 161)
- 1470/71 Rolet Baudvyn alias Drochuz, de Vilar, prête reconnaissance en faveur de n.Jehan de Clérie, comme cause ayant ensuite d'achat à Pierre feu Antoine de Corbières, pour un cens de 8 sols et 4 den.laus., 21.I.1470 (1471 n.s.)
(AEF: Titre de Gruyère 108)
- 1472 Rodolphe de Seneveis, donzel, reconnaît devoir 1 florin du Rhin de bon or, ou 21 sols laus., à Jehan de Seneveis, donzel ensuite d'une prononciation rendue par Antoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont et n.Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, 2.IV.1472 (AEF: Titre de Corbières 194)
- 1472/73 Rodolphe de Sioneveys, donzel et bourgeois de Corbières, du consentement de son épouse, Jehannète fille de n.Marmet Provanna, du diocèse de Genève, résidant à Lausanne, vend à son "frère" n.Jehan de Clérie quelques cens rière Corbières, 11.III.1472 (1473 n.s.) (AEF: Titre de Corbières 195)
- 1474 Rodolphe de Sioneveys, donzel de Corbières, vend pour 19 lb. laus. à n.Jehan de Clérie, de Gruyère, "son germain", un cens rière Broc, 23.VI.1474 (AEF: Titre de Corbières 174)
- 1474 Marguerite, femme de Jehan de C., donne 60 lb.au Clergé de Gruyère, 1474 (PAD § VII, p.10)
- 1475 Jehan de Clérye, châtelain de Gruyère, est témoin d'une vente de François, comte de Gruyère, en faveur de son beau-fils Girard de Vuippens, 3.IV.1475 (MDR XXIII p.468)
- 1475 n.Johan de Cleyrie, châtelain de Gruyère, est témoin du testament de François, comte de Gruyère, 11.V.1475
(MDR XXIII p.91)
- 1475 Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, est témoin du serment prêté par Loys, comte de Gruyère, de maintenir les immunités et les franchises de la Tour-de-Trême, 1.VI.1475
(MDR XXIII p.469)

- 1475 Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, est témoin du serment prêté par Loys, comte de Gruyère, de respecter les coutumes de Oyez (= Château d'Oex), 26.VI.1475 (MDE XXIII p.680)
- 1475 Jehan de Clériez, châtelain de Gruyère, est témoin du serment de fidélité prêté au comte Loys de Gruyère par les hommes de Gessenay, 16.VII.1475 (MDR XXIII p.93)
- 1475-76 Jehan de Clérie est châtelain de Gruyère, 30.VII.1475 , 1.IV.1476 (MDR XXIII p.471 et 97)
- 1475 Jehan de C. et Gaohet, de Gruyère, comparaissent devant le Conseil de Fribourg pour présenter les revendications des bourgeois et habitants de Gruyère au sujet du partage de la seigneurie d'Everdes, 19.XII.1475 (AEF: Manual 1475, 19.XII. AF 1926 p.81)
- 1476 Jehan de C. et Castella, de Gruyère, sont délégués à Fribourg comme représentants du comte de Gruyère et de ses bourgeois, pour remercier LLEE pour la garnison qui leur avait été donnée à l'occasion des guerres de Bourgogne, et pour les honneurs qu'on leur avait rendus à Morat, 8.VII.1476 (AEF: Manual 1476, 8.VII.- AF 1926 p.94)
- 1477/78 Rodolphe de Seneveys, donzel et bgs.de Corbières, vend à n.Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, quelques cens rière Corbières, pour le prix de 9 lb.laus., 7.III.1477 (1478 n.s. (AEF: Titre de Corbières 164)
- 1478 Jehan de C., donzel de Gruyère, donne une quittance générale au couvent de la Fille-Dieu, 2.IV.1478 (AEF: Fille-Dieu IX, 12)
- 1478/79 Loys, comte de Gruyère, notifie que Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, fit divers acquisitions de Rodolphe de Seneveys, de Corbières, son cousin germain, et qu'il possédait aussi d'autres biens selon testament de n.Richard de Seneveys, tous biens sis en la seigneurie de Corbières; le comte Loys laude ces diverses acquisitions; 18.III.1478 (1479 n.s. (AEF: Titre de Gruyère 231.- MDR XXIII p.478)
- 1479 N. Jehan ffeu n.Gaspard de Byongie, de Lutry, vend à Jehan de Clérie, bourgeois de Gruyère, quelques cens dûs rière Grandvillard, pour le prix de 60 lb.laus., 29.V.1479 (AEF: Titre de Gruyère 235)
- 1479 Rodolphe de Senevey, donzel, bgs.de Corbières, vend à noble Jehan de Clérie, châtelain de Gruyère, divers cens rière Corbières, pour le prix de 100 sols laus., 15.XI.1479 (AEF: Titre de Corbières 195)
- 1480 Loys, comte de Gruyère, vend à Ulmann Techtermann un cens de 100 fl.du Rhin pour le prix de 2000 florins; sont garants: Jehan de Clérie, Rolet Castella etc., 31.X.1480 (MDR XXIII p.481)

- 1482 La vente de cens rière Châtel s/Montsalvens, Charmey et Villarvolard faite le 6.I.1444 (1445 n.s.) par Rodolphe de Seneveis, donzel de Corbières, à Jacques de Clérye est confirmée par ledit Rodolphe de S. en faveur de Jehan ffeu Jacques de Cléry, 8.V.1482 (AEF: Titre de Corbières 186)
- 1482 n.Jehan ffeu n.Gaspard de Biongiez, de Lutry, vend à Jehan de C bourgeois de Gruyère, quelques cens dûs rière Grandvillard, pour le prix de 25 lb.laus. 25.X.1482 (AEF: Titre de Gruyère 235¹¹)
- 1483 n.François de Biongiez et ses frères, de Lutry, vendent à Jehan de C., donzel de Gruyère, le droit de rachat sur divers biens, en pur et franc alleu, sis à Grandvillard, ainsi que la dime de La Tour-de-Trême, pour le prix de 25 lb.laus., 25.X.1482 (MDR XXIII p.485)
- 1482 Rodolphe de Seneveis, donzel et bgs.de Corbières, vend à n.Johan de Clériez, "conato meo germano", quelques droits de rachat sur des biens qu'il avait vendus à son frère ⁸⁸Richard de Seneveis, pour le prix de 20 lb.laus., Mardi ap.Ste.Catherine vierge 1482 (AEF: Titre de Corbières 195)
- 1486/87 Jehan de Clérye, châtelain de Gruyère, est l'un des garants de la vente faite par Loys, comte de Gruyère, à LLEE de Fribourg, d'un cens de 50 fl.du Rhin pour le prix de 1000 fl. 31.XII.1487 a.Nativ. (1486 n.s.) (MDR XXIII p.491)
- 1488 Jehan de Clérie, donzel, vend à la Chartreuse de la Valsainte, pour le prix de 17 lb.laus., des cens qu'il avait acquis de Rodolphe de Seneveys, de Corbières, 26.IV.1488 (AEF: Valsainte G, 33)
- 1490 Jehan de Cleirie, donzel et châtelain de Gruyère, fait, au nom de Loys, comte de Gruyère, une enquête au sujet du meurtre d'Antoine Gremion, Vendredi ap. 1490 (AEF: Titre de Gruyère 339)
- 1491 Jehan Declérie, de Gruyère, donzel, prête reconnaissance en faveur de Johan Barberii, curé de ~~Sancti~~ Gruyère, pour 2 sols de cens, anciennement reconnus à Jacques Declérie, son père, représentant un ancien legs fait par Jehannète d'Avenches, mère dudit Jacques; plus pour 12 den.laus. d'aumône annuelle, 'legs fait jadis par Cuanodus de la Porta, etc..¹ plus pour le legs de feu Marguerite, épouse dudit Jehan, soit 3 sols laus de cens pour une grand'messe à son obiit, etc.. 7.V.1491 (AEF: Grosse de Gruyère 82, fo.160 et 165)
- 1492 Jehan de Cleirie, châtelain de Gruyère, est juge des causes féodales du comté de Gruyère, 15.V.1492 (MDR XXIII p.114)
- 1493/94 n.Johan de Clérie, et Pierre son fils, sont présents au serment prêté par François, comte de Gruyère, de maintenir les libertés de ses hommes de la châtellenie de Gruyère, 6.III.1493 (1494 n.s.) (MDR XXIII p.132)

- +av.1494 Jehan de Cléry mourut avant le 4.XI.1494, date à laquelle son fils Pierre est dit fils de feu Jehan de C.
(AEF: Titre de Corbières 208)
- ap.1452 Jehan de ~~Cléry~~ C. épousa Marguerite Ferwer après 1452, date de la mort de Loys de Corbières, son 1er.mari (D.Courtray, Généalogie de Corbières)
- 1453 Jehan de C., donzel, résidant à Gruyère, mari légitime de Marguerite Verwer, ffeu Petermann, bgs.de Fribourg, veuve de Loys de Corbières, confesse devoir, tant à son nom qu'à celui de sa femme, à Théobalde femme de Jehan Aigre, l'aîné. bgs.et conseiller de Fribourg, la somme de 53 lb. laus., 18.V.1453 (AEF: Reg.Not.56, fo.195)
- 1453 D.Jehan Bickinger, prêtre de Fribourg, part ayant de Heintzmann Felga, bgs.de Fribourg, et de Jehan de Clérye, donzels, loue et concèdent à leurs noms, à Antonie veuve de Willi Cortaneir de Fribourg, pour 6 années à partir de la S.Jacques prochaine, toute leur maison de Fribourg qui fut à Mermet Chastel, contre une location annuelle de 4 fl. et 10 sols de Fribourg, 8.VI.1453
(AEF: Reg.Not.39, fo.279)
- 1454/55 Heintzmann Velga, donzel et bgs.de Fribourg, au nom d'Agnelète sa femme, et de Jehan de Clérye, donzel et bgs.de Gruyère agissant au nom de Marguerite, sa femme, toutes deux filles de feu Petermann Verwer, bgs.de Fribourg, déclarent que ledit Petermann, dans ses dernières volontés, a légué au couvent des Cordeliers de Fribourg 10 fl.d'or d'Allemagne, en règlement de quoi Heintzmann et Jehan leur font une donation entre vifs de ce montant, 16.III.1454 (55 n.s.) (AEF: Reg.Not.40, fo.109 v.)
- 1464 Jehan de C., châtelain de Gruyère, est témoin du contrat de mariage passé entre Antoine de Gruyère, seigneur d'Egremont et Jehanne ffeu Antoine de Salixeté, 13.V.1464
(AEF: Reg.Not.56, fo.315)
- 1466 Jehan de C., châtelain de Gruyère, à son nom et à celui de Marguerite, sa femme, fille et héritière de feu Petermann Ferwer, bgs.de Fribourg, d'une part, et Vuillelme Chastel, ffeu Jehan Chastel, bgs.de Fribourg, d'autre part, délivrent une quittance, 3.XII.1466
(AEF: Reg.Not.40, 2e partie fo.69 v.)
- 1466 Jehan de C., donzel, châtelain de Gruyère, confesse devoir à Yanninus Piétyé, bgs.de Fribourg, la somme de 100 fl.d'or du Rhin, 3.XII.1466 (AEF: Reg.Not.40, 2e partie fo.70)

- 1467 Jehan de Clérie, de Gruyère, et Nicod Reynauld, conseiller de Romont, en tant qu'arbitres, applanissent un différend survenu entre Antoine de Gruyère, seigneur d'Aigremont, et Jehanne sa femme, d'une part, et François de Billens et Anthonie sa femme, d'autre part, toutes deux filles de feu Antoine de Salixeto et de Catherine s femme, 13.III.1467 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.40, 2e.partie, fo.95)
- 1468 Jehan de C., donzel et bgs.de Gruyère, loue pour 3 ans à partir de la Pentecôte prochaine, sa maison sise à la Fribourg, à la Planche inférieure, à Cléwi Vernlis, bgs.de Fribourg, pour 65 sols frib. payables en fin d'année, 3.V.1468 (AEF: Reg.Not.34, 2e.partie fo.138 v.)
- 1457/58 Jehan de C., donzel, résidant à Gruyère, reconnaît devoir à Jecklinus dit Biteshjecky, de Magnost, marchand, 9 fl.d'or du Rhin, pour un certain achat payables à la prochaine fête de Pâques, 27.II.1457 (1458 n.s.) (AEF: Reg.Not.48, fo.48 v.)
- 1459 Heintzmann Velga, comme procureur de Marguerite de Clérye (née Ferwer), cède et concède, au nom de ladite Marguerite, à Pierre Pavilliard divers biens sis à Fribourg, en la Grand' Rue, 29.V.1459 (AEF: Reg.Not.54, fo.175 v.)
- 1459 Noble Marie de Pitignie, veuve de Hansli Ferwer, b.f., à son nom et à celui de Loys Ferwer, son fils mineur, d'une part, et noble Jehan de C., au nom de Marguerite, sa femme, passent une convention, 15.VII.1459 (AEF: Reg.Not.54, fo.189)
- 1459/60 Heintzmann Velga, au nom d'Anneline sa femme, pour 1/4, Jehan Declérie, au nom de Marguerite sa femme, pour 1/4, et Marie veuve de Hansli Ferwer, au nom de leur fils mineur Loys pour 1/2, accensent à Ulli et Willi Claus, frères, de Wolgiswil, tout un tènement sis au village, territoire, fins et fenage de Selisberg en la paroisse de Tavel, contre un cens de 65 sols payables à la S.André, 19.I.1459 (1460 n.s.) (AEF: Reg.Not.54, fo.209) et 53 fo.171 v.)
- ~~1459/60~~ Heintzmann Velga, à son nom et à celui d'Anniline sa femme, pour 1/4 ----
- 1466/67 Noble Jehan de C., de Gruyère, au nom de Grède (=Marguerite) sa femme, pour la moitié, et Henri de Prez, pour l'autre moitié, accensent à Ulli Claus, de Wengliswil, tout un tènement sis à Brunisried, 11.I.1466 (1467 n.s.) (AEF: Reg.Not.54, fo.657 v.)
- 1469/70 Henri Chastel, notaire, bgs.et résidant à Morat, à son nom et à celui de ses héritiers, de Jehan Chastel son frère, de Marguerite femme de Jehan de C., châtelain de Gruyère et de Agneline femme de n.Heintzmann Velga, bgs.et résidant à Fribourg, sœurs, cousines de Henri Chastel, des héritiers de feu Vuillelme Nonans de Morat, d'une part, et Jacob Griset, bgs.et résidant à Morat, d'autre part, passent une convention relative à une vente de cens, 8.III.1469 (1470 n.s.) (AEF: Reg.Not.3399, fo.46)

- 1454 Rodolphe de Vuippens, chevalier, b.f., au nom de Loyse sa femme, pour 2/3, Heintzmann Velga et Jehan de C., donzels, au nom d'Anniline et de Marguerite Ferwer, leurs femmes, filles de feu Petermann Ferwer, pour 1/3, accensent en emphytéose germanique à Richard Yordis, de Tützenberg, tout leur tènement sis au village, territoire, fons et fenage de Tützenberg, 3.V.1454 (AEF: Reg.Not.51 fo.17, et 53 fo.14)
Le même jour, les mêmes accensent à Henso Müller, de Ybenwil, tout le moulin dit "Guggenmüllli", appartenant aux dites Dames, moulin sis au territoire de Tützenberg (AEF: Reg.Not.53, fo.14v)
- 1454 Noble Marie de Pitigny, veuve de Hensli Ferwer, b.f., à son nom et à celui de Loys Ferwer leur fils mineur, du conseil et consentement de n.Loys de Pitignie, son frère et conseiller, a un différend avec Jehan de C., à son nom et à celui de Marguerite Ferwer, sa femme, feu Petermann F., frère dudit Hensli, 3.VII.1454 (AEF: Reg.Not.51 fo.27 v., et 53 fo.20)
- 1455 Willi Juvisie, de Cormoraul, prête reconnaissance pour un tènement sis au village, territoire, fins et fenage dudit Cormoraul, en faveur de n.Marie de Pitignie, veuve de Hensli Ferwer agissant au nom de Loys Ferwer son fils mineur, pour 2/3, et en faveur de Marguerite et Anniline, filles de Petermann Ferwer, et femmes de Heintzmann Velga et de Jehan de C., pour 1/3, Lundi av.SS.Philippe et Jacques 1455 (AEF: Reg.Not.53, fo.39)
- 1456 Noble Marie de Pitignie, veuve de Hensli Ferwer, b.f., comme tutrice de Loys leur fils mineur, pour 2 parts, Heintzmann Velga et Jehan de C., donzels, au nom d'Anneline et Marguerite Ferwer, leurs femmes, filles de feu Petermann Ferwer, pour 1 part, vendent en alleu au religieuses de la Maigrage, représentées par Frère Jacob de Sutz, du couvent d'Hauterive, leur procureur, 1 tènement tenu par Willi dit Juvisie, de Cormoraul en la paroisse de Courtion, pour le prix de 140 lb., 5.V.1456 (AEF: Reg.Not.51, fo.101, et 53, fo.61)
- 1456 Noble Marie de Pétignie, au nom de Loys Ferwer, son fils mineur, pour 2/3, Heintzmann Velga au nom d'Anneline sa femme et Jehan de C. au nom de Marguerite, sa femme, pour 1/3, accensent à Petermann Mutzo, résidant à Belfaux, 1 tènement sis au village, territoire, fins et fenage de Belfaux, 18.V.1456 (AEF: Reg.Not.51, fo.105)
- 1457 Georges de Endlisperg, donzel, b.f., reconnaît avoir reçu de Marguerite, femme de Jehan de C., donzel de Gruyère, et d'Anniline, femme de Heintzmann Velga, filles et héritières de feu Petermann Ferwer, b.f., la somme de 100 fl.d'or du Rhin par l'entremise de Henri Frieso, teinturier, b.f., à titre de rachat de la moitié d'un cens vendu par ledit feu Petermann à feu Jacques, père dudit Georges de Endlisperg, 5.V.1457 (AEF: Reg.Not.53, fo.95)

- 1473 Jehan de Clérie est témoin d'une vente de cens faite par Heintzmann Velga et Annelya sa femme, 26.XI.1473 (AEF: Reg.Not.357, fo.103)
- 1446/47 Humbert Bourg (?), résidant à Romont, reconnaît avoir reçu 30 sols laus. de n.Jehan de Cléryez, 18.I.1446 (1447 n.s.) (AEF: Reg.Not.75, fo.5 v.)
- 1449 Noble Jehan de C. est châtelain de la Tour-de-Trême pour le comte de Gruyère, 1.IX.1449 (AEF: Reg.Not.75, fo.18 v.)
- 1453 Alexie femme de Hensli Pocterii reconnaît devoir à n.Jehan de C., bgs.de Gruyère, la somme de 2 florins du Rhin remboursables à Noël prochain, 17.IV.1453 (AEF: Reg.Not.67, fo.157)
- 1453 Marguerite Verwer et Anelline Verwer, soeurs, fille de feu Petermann Verwer, du consentement de leurs maris, soit de Jehan de C., donzel et bgs.de Gruyère, et Heintzmann Velga, donzel, b.f., vendent en pur, libre et franc alleu, chacune pour la moitié, à Hensillinus Gracias, foulon, b.f., et à Nicole sa femme toute leur maison sise en la Planche inférieure de S.Jean "in vico a parte Sarone", pour le prix de 25 lb. laus., 27.VII.1453 (AEF: Reg.Not.67, fo.170 v.)
- 1453 Heintzman Velga, donzel, b.f., au nom d'Anelline sa femme, et Jehan de C., donzel, bgs.de Gruyère, au nom de Marguerite sa femme, louent, chacun pour la moitié, et pour 3 ans à partir de la S.Jacques prochaine, à Rudi Ruseikon, teinturier, b.f., toute leur maison sise à la Planche inférieure, maison qui fut à Hensli Verwer, b.f., grand-père des 2 soeurs ci-dessus, ainsi que tout son outillage, 27.VII.1453 (AEF: Reg.Not.67, fo.170)
- 1453 Jehan Chastel, b.f., reconnaît avoir reçu de n.Jehan de C., bgs.de Gruyère, agiasant au nom de Marguerite Verwer, sa femme, fille de feu Petermann V., et aussi d'Anelline femme de n.Heintzmann Velga, soeur de Marguerite, la somme de 28 lb. 8 sols et 8 den.laus.coursables à Fribourg, en déduction des 70 lb.de cens dû audit Jehan Chastel, 16.XII.1453 (AEF: Reg.Not.67, fo.188 v.)
- 1454 Heintzmann Velga, donzel, b.f., au nom d'Anelline sa femme et Jehan de Clérie, donzel, bgs.de Gruyère, au nom de Marguerite sa femme, vendent en pur, libre et franc alleu à Jacob Wullen, b.f., et à Périssone sa femme toute une maison sise à Fribourg, au-delà du pont, à la Planche supérieure, vers S.Jean, côté Sarine en montant au Bisenberg, pour le prix de 20 lb.laus. 16.VII.1454 (AEF: Reg.Not.67, fo.225)
- 1457/58 Jacques de Clérie et Jehan son fils font partie tous deux du Conseil de Gruyère, 15.III.1457 (1458 n.s.) (AEF: Répert.des AV de Gruyère) p.12)

- 1471 Noble Jehan de C., châtelain de Gruyère, à son nom et à celui de Marguerite sa femme, Jehan Fabvre, Jacques Arsent, b.f., concèdent, soit Cléry et Fabvre pour 1/3, et Arsent pour 2/3, à Pierre Perrin alia dou Mullin et à Loys son fils tout leur tènement dit "les Murallies" sis au territoire, fins et fenage de Belfaux, tènement qui fut jadis à Mermet Chastel, 14.III.1471 a.Nativ. (AEF: Reg.Not.62, fo.56)
- 1473 Jehan de C. est témoin d'une vente de cens faite par Heintzmann Velga et Annellye sa femme, 3.XII.1473 (AEF: Reg.Not.357, fo.103)
- 1480 Jehan de C., donzel de Gruyère, loue et concède à Ulli Yoran, b.f., sa maison sise à Fribourg, sur la Planche inférieure, avec jardin et dépendances, pour la durée de 3 ans, contre un cens de 4 lb.frib., 1.III.1480 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.66, fo.97 v.)
- 1480 Testament de Grède, veuve de Jacques Kempff, b.f., qui lègue à Marguerite femme de n.Jehan de C. et à Anneline veuve de Heintzmann Velga, donzel, soeurs, son meilleur peplum, une coupe d'argent, etc., 6.VI.1480 (AEF: Reg.Not.3353, non pag.)
- 1482 Jehan de C., donzel, résidant à Fribourg, déclare avoir reçu de Walter Woling, b.f., un acompte de 20 florins frib., 1.XII.1482 (AEF: Reg.Not.66, fo.387)
- 1487 Jehan de C., donzel, reconnaît avoir reçu de ceux d'Albeuve la somme de 100 lb.laus., soit une part des 300 lb. qu'ils doivent à Jehan Favre, b.f., pour le rachat de la mainmorte, 24.I.1487 (a.Nativ.) (AEF: Répert.des AV Gruyère, p.32)
- 1452 Jehan de C., donzel et bourgeois de Gruyère, passe un contrat dont le témoin est Hugo de Corpastour, 15.VI.1452 (AEF: Reg.Not.39, fo.2km 201 v.)

Cléry

20^{bis} - Claude ✓

1451 Claude de Clérye, donzel, est témoin d'un emprunt de 4 lb. et 8 sols laus., contracté par le donzel Antoine Mayor, bgs.de Lutry, 10.IV.1451 (AEF: Reg.Not.39, fo.85)

- 1486 Marguerite d'Illens, de Cugy, épouse en secondes noces de noble Pierre de Cléry, donne au Clergé de Gruyère la somme de 8 livres pour la fondation d'une messe à dire chaque ~~ma~~ jour à l'autel de Notre-Dame, en l'honneur de la Conception de la Vierge Marie, 20.VII.1486 (PAD VII p.9)
- 1491 Blanche, duchesse de Savoie, au nom de son fils Charles, confirme une vente faite par "dilectus fidelis noster" Pierre de Cléri, donzel, ffeu Jehan de C. de Gruyère, à François de Gruyère, baron d'Oron, vente qui avait été faite le 18.XII.1436 (sic, pour 1486?); 17.XI.1491 (MDR XXIII p.112)
- 1492 Pierre de Cleirie, ainsi que Jehan de Cleirie, châtelain de Gruyère, sont juges des causes féodales du comté de Gruyère, 15.V.1492 (MDR XXIII, p.114)
- 1493 n. Pierre de Clérie est témoin de l'acte par lequel Claudia de Seyssel, au nom de son fils mineur, François comte de Gruyère, donne à la ville de Berne le fief de Mannenberg, 8.III.1493 a.Nativ. (MDR XXIII p.127)
- 1493 Jacques fils de Jehan de Corbières, coseigneur de Bellegarde, du consentement de sa femme Reynaude de Collenaz, vend à n. Pierre Decleyrie, fils de Jehan, bourgeois de Gruyère, divers cens pour le prix de 800 florins de bon or, 14/28.XI.1493 (AEF: Titre de Corbières 4)
- 1493/94 Johan de Clérie et Pierre son fils sont présents au serment prêté par François, comte de Gruyère, de maintenir les libertés de ses hommes de la châtelainie de Gruyère, 6.III.1493 (1494 n.s.) (MDR XXIII p.132)
- 1494 Ysabelle de Corbières, épouse d'Aymon Musard, d'Estavayer, cède à n.Pierre de C., ffeu Jehan, sa reconnaissance de dot de 500 florins de 12 sols chacun, 4.XI.1494 (AEF: Titre de Corbières 208)
- 1495 Pierre de Cleyrie est châtelain de Gruyère, 24.III.1495 a.N. (MDR XXIII p.144)
- 1496/97 Pierre de Clériez, fils de Jehan, de Gruyère, vend à la Chartreuse de la Valsainte, pour le 100 lb.laus., un cens de 46 sols laus., 2 chapons, 2 coupes d'avoine mesure de Corbières et 60 oeufs de poule de cens direct à lui dû par Jehan Paradis ~~et~~ et Anselme Paradis, frères, de Pont-la-Ville, 23.II.1496 (1497 n.s.) (AEF: Valsainte M, 21 .- PAD IX p.143-144)
- 1497 n.Philippa Mestral, ffeu Jacques Mestral et de feu Loyse qui était fille d'Arthaud d'Illens, femme de Pierre de Cleriaco, renonce à ses prétentions sur la dime du Châtelard s/ Grangettes, 4.VIII.1497 (ASHF III p.161)

- 1499 L'avoyer et les Conseils de Fribourg prêtent 100 fl. et 200 lb. à la Commune de Gruyère représentée par Pierre de Cléry, châtelain, Rodolphe de Saint-Germain et d'autres bourgeois de Gruyère, 25.IV.1499 (AEF: Titre de Gruyère 906)
- 1499 n.Pierre de Clérie assiste au serment prêté par François, comte de Gruyère, de maintenir les libertés de ses sujets de la châtellenie de Gruyère, 6.X.1499 (MDR XXIII p.162)
- 14.. Pierre de C. fait une fondation à l'autel de S.Nicolas, en l'église de S.Théodule de Gruyère, s.d. (fin du 15e.s.) (PAD VII p.21)
- 1500 Pierre de C. assiste au serment prêté par Jehan I, comte de Gruyère, de maintenir les libertés de ses sujets de la châtellenie de Gruyère, 1.VIII.1500 MDR XXIII p.169)
- 1500 Pierre de Clérier est témoin de la prestation du serment de Jehan I, comte de Gruyère, lors de la prise de possession de la châtellenie de la Tour-de-Trême, 2.VIII.1500 (MDR XXIII p.527)
- 1502 Pierre de C. est maître d'hôtel (magister hospitii) de Jehan comte de Gruyère, 10.X.1502 (MDR XXIII, p.181)
- 1503 Françoise Othonin, abbesse du couvent de la Fille-Dieu, accorde un droit de rachat à Pierre de Cléry, donzel de Gruyère, sur un cens de 4 lb. assigné sur son domaine de Drogne, 11.V.1503 (AEF: Titre de Romont 352)
- 1504 Pierre de Cleriaco est châtelain de Bulle, et son lieutenant est Jehan Burset, Lundi ap. l'Assomption (19.VIII) 1504 (AF 1919, p.211)
- 1511/12 Pierre de Cleirie, châtelain de Bulle, est témoin; 14.II.1511 (1512 n.s.) (MDR XXIII p.544)
- 1513 Pierre feu Caspard de Biongiez réclame, à titre de rachat, par devant le châtelain de Montsalvens, à Pierre feu Jehan de Clérye, quelques cens rière Grandvillard, cens qui avaient été vendus par Jehan, frère de Pierre de Biongiez, Samedi ap. S.Martin d'Évier 1513 (AEF: Titre de Gruyère 403)
- 1514 Pierre de C. assiste au serment prêté par Jehan II, comte de Gruyère, de maintenir les libertés de ses sujets de la châtellenie de Gruyère, 29.VI.1514 (MDR XXIII p.211)
- 1515 Pierre de Clérie est témoin de l'acte d'installation de Jehan Husivirt comme curé de Gessenay, 1.I.1515 (a.Nativ.) (MDR XXIII p.215)
- 1515 Pierre de Cléri est témoin de l'acte par lequel Jehan comte de Gruyère remet en fief, sous hommage lige, un cens de deux boeufs à Hemmann de Offenburg, de Bâle, ainsi qu'à Pierre de Offenburg, 11.XII.1515 (MDR XXII p.552)

- 1516 Pierre de Clérye, châtelain de Bulle, est témoin de plusieurs actes, 24.V., 25.VIII et 31.VIII.1517 (MDR XXIII p.555 et 556)
- 1518 Pierre de Cleriaco, de Gruyère, vend à son frère Loys de C. ses biens sis à Gruyère, une rente de 15 lb.due par n.Jacques de Corbières, 1 seytorée de marais, 2 poses de vigne à Pully, etc.. pour le prix de 3000 livres laus., 9.IV.1518
Loys de C. accense tous ces biens audit Pierre de C. qui en prête reconnaissance, 18.IV.1518 (AEF: Titre de Gruyère 436)
- 1518 Pierre Decleriaco, donzel de Gruyère, vend à D.Johan de Ranquière, religieux au Prieuré de Payerne, agissant pour le compte de son couvent, une rente annuelle de 6 livres laus., pour le prix de 120 lb.laus., 13.VII.1518 (AEF: Titre de Gruyère 347)
- 1518 Pierre de C., donzel de Gruyère, vend pour 300 florins, à Claudia de Glérens, abbesse du couvent de la Fille-Dieu, un cens de 15 fl.de Savoie, chacun valant 12 sols laus., 1.VIII.1518 (AEF: Titre de Romont 52)
- 1519/20 Jehan, comte de Gruyère, promet de dégrever n.Pierre de Clérie d'une constitution de rente de 15 florins en faveur du couvent de la Fille-Dieu, 3.III.1519 (1520 n.s.) (AEF: Titre de Romont 199)
- 1519/20 Jehan, comte de Gruyère, notifie que Pierre de Clérie, donzel de Gruyère, a vendu au couvent de la Fille-Dieu un cens de 15 fl.de Savoie pp. pour le prix de 300 florins, 3.III.1519 (1520 n.s.) (MDR XXIII p.557)
- +av.1520 Il mourut avant le 9.X.1520, date à laquelle son fils Jehan est dit fils de feu Pierre de Clériez (AEF: Titre de Vaulruz 47) N.B. Dans cet acte, il est question de biens qui étaient parvenus audit Jehan par succession de Marguerite d'Illens, fille de Jehan d'Illens, épouse dudit feu Pierre de C.
- 1491 Johannod de laz Combaz, de Montbovon en la paroisse d'Albeuve, reconnaît devoir à n.Pierre de C., de Gruyère, 75 sols laus. sur les 8 lb.et 5 sols laus.bons qu'il lui devait pour l'achat d'un cheval, somme payable à la prochaine S.André, 23.VIII.1491 (AEF: Reg.Not.97, fo.174 v.)
- 1512 Pierre de C., châtelain de Bulle, est l'un des arbitres qui procèdent au partage des biens de feu Jacques de Glannaz, seigneur de Vallardens, entre ses fils Benoit, François et Claude de Glannaz, 15.X.1512 (AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)
- 1484 Noble Pierre de C., fils de Jehan de C., donzel, de Gruyère, confesse avoir reçu de Wltherr Woling, b.f., pour 2 termes de location de sa maison, la somme de 40 lb.frib. dont quittance 17.XII.1484 (AEF: Reg.Not.76, fo.151)

- 1488 Pierre de C., donzel, bgs.de Gruyère, reconnaît devoir à Willi Goltschi, hôte, b.f., 56 lb.frib. pour achat d'un cheval payable à la S.André apôtre prochaine, 22.IV.1488 (AEF: Reg.Not.76, fo.358)
- 1498 Jacob Schott, bgs.de Berne, reconnaît devoir à n.Pierre de C., châtelain de Gruyère, la somme de 10 florins d'or du Rhin 27.VIII.1498 (AEF: Reg.Not.84, fo.9 v.)
- 1499 Nobles, sages et discrets Pierre de C., châtelain, Rodolphe de Saint-Germain, Humbert Demyensiez, Jehan de Corpastour et d'autres bourgeois de Gruyère, au nom de ladite ville et de toute la Communauté, vendent à LLEE de Fribourg un cens annuel de 5 florins d'or du Rhin et 10 lb.frib., cens assigné sur toute la ville de Gruyère et ses rentes, payable à la S.Marc, et ce pour le prix de 100 florins d'or et 200 lb.frib., 26.IV.1499 (AEF: Reg.Not.101, fo.128)
- 1502 Pierre de C., donzel, ayant acquis de l'Hôpital de Gruyère le Clos de Corbières, s'engage à en maintenir le bon état, soit le mur du côté de la charrière publique, 17.IV.1502 (AEF: Répert.des AV Gruyère, p.13)
- 1503 Noble Pierre de C., châtelain et bgs.de Gruyère, tant comme principal, et Loys de Clérie, son frère, b.f., tant comme caution, vendent à Jacques de Garmiswyl, au nom des pauvres malades de Bourguillon, un cens annuel de 20 lb. payable le jour de la Ste.Croix, assigné par ledit Pierre sur ses biens sis "ès grand Champ dessoulz Gruyère", et par ledit Loys sur sa part à la dime de Cormondes, 8.X.1503 (AEF: Reg.Not.101, fo.197 v.)
- 1507 Pierre de C., donzel, bailli de Bulle, fait savoir qu'il a vendu à Hans Loupper, bgs.et recteur de l'Hôpital de Fribourg, un cens de 18 lb.et 10 sols frib., cens perpétuel et payable annuellement à la S.Mathieu, 26.II.1507 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.111, fo.129 v.)
- 1507 Pierre de C., gentilhomme, châtelain de Bulle, fait savoir que n.Loys de Cleurie, b.f., son frère, à la requête dudit Pierre, doit se constituer garant et débiteur sur tous ses biens envers Hans Loupper, hospitalier de Fribourg, pour la part dudit Hôpital, pour la somme de 18 lb.et 10 sols de monnaie coursable à Fribourg de rente annuelle et perpétuelle payable à la S.Mathieu, cens que Pierre de C. avait vendu à l'Hôpital pour 370 lb.frib., 26.II.1507 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.82, fo.5)
- 1508 Pierre de C., châtelain de Bulle, fait savoir qu'il a vendu à Petermann de Foussignier, chevalier, ancien avoyer de Fribourg, 1 cens annuel et perpétuel de 10 lb.de monnaie coursable à Fribourg, payable à la Conception de la Vierge Marie, assigné sur toute sa seigneurie, cens, rentes, xhaponnerie etc. en la seigneurie de Corbières, pour le prix de 200 lb.semblables, Veille de S.André (29.XI) 1508) (AEF: Reg.Not.82, fo.168)

- 1514 Emma Gachet, femme de Wilhelm Reyff, reconnaît avoir reçu du donzel Peter von C., bailli de Bulle, 6 lb.frib. en déduction de plus grande somme, 20.II.1514 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.113, fo.143)
- 1518 Pierre de C., donzel, b.f., bailli de Gruyère^(sic), fait savoir qu'il a vendu à Niclaus Nusspengel, conseiller de Fribourg, agissant comme recteur de Notre-Dame de Bourguillon, un cens annuel et perpétuel de 10 lb.frib. payable à la S.André et assigné sur tous ses biens sis en la seigneurie de Corbières, pour le prix de 200 lb.frib., 19.XI.1518 (AEF: Reg.Not.113 fo.294, et 115 fo.205 v.)
- 1518 Pierre de C., gentilhomme, châtelain de Bulle, fait savoir qu'il a vendu au chevalier Petermann de Foucigny, avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 10 lb.frib., payable à la Conception de la Vierge, et assigné sur toute sa seigneurie, cens, rentes tant en argent, blé, chaponnerie et autres choses qu'il a ou peut avoir en la châtellenie de Corbières, et ce pour le prix de 200 lb.frib.; ses cautions sont Jacob Vögüilly et Hans Krummenstoll, conseillers de Fribourg; Veille de S.André (29.XI.1518) (AEF: Reg.Not.115, fo.226)
- 1518 Pierre de C., donzel de Gruyère, reconnaît devoir un cens annuel et perpétuel de 15 fl.de Savoie, chacun valant 12 sols coursables au Pays de Vaud. à Claudine de Glérens, abbesse du couvent de la Fille-Dieu, pour la prébende d'Anastasie, bêtarde de feu Jehan comte de Gruyère, reçue comme moniale audit monastère, 1.VIII.1518 (AEF: Titre de Romont 52)
- 1519 Jehan, comte de Gruyère promet de dégrever n.Pierre de C., donzel de Gruyère, d'une constitution de rente portant sur la somme de 15 florins en faveur du couvent de la Fille-Dieu, 3.III.1519 (AEF: Titre de Romont 199)
- 1503 Françoise Othonyn, abbesse du couvent de la Fille-Dieu, accorde à Pierre de C., donzel de Gruyère, le droit de rachat sur un cens annuel de 4 lb., cens assigné sur son domaine de Drogens, 11.VI.1503 (AEF: Titre de Romont 352)

- 1495 Junker Loy von Clérie est reçu dans la bourgeoisie de Fribourg; il assigne son droit sur sa maison de la Grand'Rue, sise entre celle des héritiers de feu Rodolphe de Vuippens et celle de Nicolas Helbling, Lendemain de S.Sébastien (21.I) 1495 (a.Nativ.) (AEF: Grand-Livre des Bourgeois 2, fo.104 v.)
- 1501 Loyse Velga, épouse de Loys de C., de Fribourg, teste en faveur de son oncle, le chevalier Vuillelme Velga, et lègue pour son anniversaire au Clergé de S.Nicolas 100 lb.frib., soit un cens de 100 sols, 22.IX.1501 (AEF: Chapitre de Sa.Nicolas, Donations 117)
- 1502 La Ville de Fribourg confesse devoir à Loys de Clérie, bourgeois de Fribourg, la somme de 1800 lb., soit un cens de 90 livres, S.André (30.XI) 1502 (AEF: Stadtsachen A, 328)
- 1504-20 Loys de C. fait partie du Conseil des CC pour le quartier du Bourg dès 1504, puis de celui des LX dès 1506 à sa mort +1520 survenue en 1520 (AEF: Besatzungsbücher, Amman p.44, 120)
- 1509-12 Loys de C. est bailli d'Everdes de 1509 à 1512 (ASHF X p.504, 523)
- 1512-15 Loys de C. est bailli de Montagny de 1512 à 1515 (ASHF X p.490, 523)
- 1519-20 Loys de C. est à nouveau bailli d'Everdes, de 1519 à sa mort survenue en 1520 (ASHF X p.504, 523)
- 1518 n.Pierre de Cleriaco, de Gruyère, vend à son frère n.Loys de C. ses biens sis à Gruyère, une rente de 15 lb.due par n.Jacques de Corbières, 1 sèytorée de marais, 2 poses de vigne à Pully, etc., pour le prix de 3000 livres, 9.IV.1518 (AEF: Titre de Gruyère 436)
Loys accence tous ces biens à son frère Pierre qui en prête reconnaissance, 18.IV.1518 (id.)
- Loys de C. épousa en secondes noces n.Agnès de Vuippens, s.d. (Bibliothèque des Cordeliers; Note du P.Nicolas Raedlé)
N.B. C'est certainement d'Agnès de Vuippens que sont issus les enfants de Loys, car Loyse Velga n'eut certainement pas d'enfant, du fait qu'elle fit héritier son oncle Vuillelme Velga, chevalier. (alliance très douteuse!)
- 1494 Loys de C., natif de Gruyère, b.f., vend à Ulman et Jaquet de Garmiswyler, frères, b.f. et conseillers, la moitié d'un tènement sis au territoire, fins et fenage de Brünisried, en la paroisse de Dirlaret, Mardi av.Noël 1494 (AEF: Reg.Not.100, fo.64)
- 1495 Vuillelme Felg, chevalier, ancien avoyer de Fribourg, Nicolas Felg, conseiller, Loyse sa soeur et Loys de C., mari de ladite Loyse (illisible), 12.I.1495 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.70 v.)

- 1496 Loys von Clérie, donzel de Fribourg, vend divers biens à Wilhelm Reiff, boursier de Fribourg, 8.VII.1496 (AEF: Reg.Not.101, fo.96)
- 1496 Loys de C., donzel, b.f., fait savoir qu'il a vendu à Wilhelm Reiff, boursier de la ville de Fribourg, une forêt de chênes dite la "Grossenwald de Gumpchen", 8.VII.1496 (AEF: Reg.Not.100, fo.121 v.)
- 1499 Loys de C. est témoin d'une reconnaissance de dette de noble Francey de (Baumes?) envers Wilhelm Felguez, chevalier, ancien avoyer de Fribourg, Jeudi ap.Ste.Agathe 1499 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.129 v.)
- 1500 Loys de C., écuyer, b.f., fait savoir qu'il a vendu à Cléwy Egker, de Dirlaret, b.f., tout un tènement sis à Selgisparg en la paroisse de Tavel, pour le prix de 150 lb.frib. Dernier jour de Hornung (28 ou 29.II) 1500 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.119, fo.35)
- 1500 Noble Loys de C., b.f., résidant à Morat, vend à Werli Betscher et Burck Schultheis résidant à Menzisparg en la paroisse de Dirlaret, un cens annuel de 3 lb., plus 3 vieilles et 3 jeunes poules, cens payable à la S.André, 4.IV.1500 (AEF: Reg.Not.101, fo.140)
- 1500 Wilhelm Velg, chevalier, ancien avoyer de Fribourg, vend à Loys von C. un cens annuel de 10 lb., assigné sur sa maison de Fribourg, pour le prix de 200 lb.; le droit de rachat est accordé; 4.IV.1500 (AEF: Reg.Not.101, fo.140)
- (1501) Noble Wilhelm Velg, chevalier, en payement du mariage de Dame Loyse, femme de n.Loys de C., sa nièce, a abandonné audit de Clérie 5 poses de vigne sises au Vully, en la paroisse de Môtier, s.d. (VII.1501) (AEF: Reg.Not.101, fo.162)
- 1502 Par son testament, Annely, veuve de Heintzmann Velgen, b.f., lègue à Loys de C. (son neveu) sa maison avec jardin derrière, sise à Fribourg, au Bourg, à la Kirchengasse, 22.V.1502 (AEF: Reg.Not.107, fo.144)
- 1503 Noble Pierre de Clérie, châtelain et bgs.de Gruyère, tant comme principal, et Loys de C., son frère, b.f., tant comme garant, vendent à Jacques de Garmiswyl agissant au nom des pauvres malades de Bourguillon, un cens annuel de 20 lb. payable le jour de la Ste.Croix, et assigné par Pierre sur ses biens sis "ès Grand Champ dessoubz Gruyère", et pa Loys sur sa part à la dime de Cormondes, 8.X.1503 (AEF: Reg.Not.101, fo.197 v.)
- 1504 Anthoine de Miéville, résidant à Châtonnaye, fait savoir qu'il a vendu à n.Loys de C., b.f., 1 muid de bon froment, mesure de Fribourg, de cens annuel échéant à la S.Clément et assigné sur sa dime de Châtonnaye, et à défaut sur tous ses autres biens; le droit de rachat pour 70 lb.est accordé, 5.I.1504 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.111, fo.4)

- 1505 Noble Loys de C., b.f., reconnaît avoir reçu de Christophe de Diesbach et d'Elisabeth, sa femme, la somme de 400 florins, 7.I.1505 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.101, fo.220)
- 1505 Anthoine de Vuippens, gentilhomme, coseigneur dudit lieu, à son nom et à celui de sa mère, Jehanne bâtarde de Gruyère, veuve de feu n.Girard de Vuippens, et aussi au nom de Claude son frère, vend en pur, libre et franc alleu à n.Loys de C., b.f., un cens de $\frac{1}{2}$ muid de pur froment, mesure de Fribourg, dû annuellement à la S.Clément, et assigné sur sa dime de Riaz, et ce pour le prix de 50 lb.coursables à Fribourg 15.III.1505 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.82, fo.4)
- 1505 Pierre Rusie(?), résidant à Fribourg, reconnaît devoir à n.Loys de C., une certaine somme en argent (peu clair!) Samedi ap.S.Georges 1505 (AEF: Reg.Not.108, fo.75)
- 1505 Rolet Wyprecht, b.f., fait savoir qu'il a vendu en franc alleu à n.Loys de C., écuyer, b.f., toute sa maison sise à Fribourg, en la rue de Morat, près de la tour Vetterling, pour le prix de 90 lb.frib., 8.VII.1505 (AEF: Reg.Not.111, fo.182 v.)
- 1505 Maître Gilliet Vallian reconnaît devoir à n.Loys de C. la somme de 7 lb.et 15 sols remboursable à la S.André, Vigile de Ste.Madeleine (21.VII) 1505 (AEF: Reg.Not.108, fo.93)
- 1505 Marti Bunder(?), boulanger, reconnaît devoir 7 lb.frib. à n.Loys de Cleyrie, 30.X.1505 (AEF: Reg.Not.108, fo.93 v.)
- 1505 Loys Willard, banneret des Hôpitaux, vend à n.Loys de C., b.f., un cens de 5 lb.payable à la S.André et assigné sur sa maison sise à Fribourg, sur les Places, pour le prix de 100 lb.frib., 15.XII.1505 (AEF: Reg.Not.108 fo.100 v., et 111 fo.19)
- 1505 Loys de C., donzel, b.f., fait savoir qu'il a vendu à Hans Emonard, chapelier, une maison avec cour, sise à Fribourg, au Stalden, pour le prix de 85 lb.frib., Mercredi avant S.Thomas 1505 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.108 fo.101, et 111 fo.72v.)
- 1505 Pierre Mayor, b.f., reconnaît devoir à n.Loys de C., b.f., la somme de 100 lb.frib. remboursable à la S.Jean-Baptiste prochaine, Veille de S.Thomas (20.XII).1505 (AEF: Reg.Not.108, fo.101)
- 1505/06 Anthoine, coseigneur de Vuippens, à son nom et à celui de n.Jana, veuve de n.Girard de Vuippens, sa mère, et aussi au nom de Claude de V., son frère, vend en pur, libre et franc alleu à n.Loys de C., b.f., $\frac{1}{2}$ muid de bon et pur froment, mesure de Fribourg, livrable annuellement le jour de la S.Clément, cens assigné sur la dime de Riaz, pour le prix de 50 lb., 15.III.1505 (1506 n.s.?) (AEF: Reg.Not.108, fo.67)

- 1507 Pierre de Cleyrrie, gentilhomme, châtelain de Bulle, fait savoir que n.Loys de C., b.f., son frère, à la requête dudit Pierre, doit se constituer garant et débiteur sur tous ses biens envers Hanns Loupper, hospitalier de Fribourg, pour la part dudit Hôpital, pour la somme de 18 lb.et 10 sols de monnaie coursable à Fribourg de rente annuelle et perpétuelle payable à la S.Matthieu, cens que Pierre de C. avait vendu à l'Hôpital pour le prix de 370 lb.frib., 26.II.1507 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.82, fo.5)
- 1507 Pierre Saloz, curé de Cormondes et chapelain de S.Nicolas de Fribourg, fait savoir qu'il a vendu à Loys de C., b.f., un cens annuel et perpétuel de 5 lb.frib. payable à la S.Gall et assigné sur sa maison de Fribourg, sise près de S.Nicolas, pour le prix de 100 lb.frib., 26.X.1507 (AEF: Reg.Not.111, fo.172)
- 1508 Loys de C. est témoin d'une convention passée entre D.Wilhelm Pavilliard agissant au nom de sa mère Anthonie, d'une part, et Rodolphe de Praroman, d'autre part, ...II.1508 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.110, non paginé)
- 1511 Loys de C., b.f., châtelain d'Everdes, vend à Anthoine Villing, conseiller, maître et gouverneur de la Confrérie du S.Esprit de Fribourg, et à ce nom, du consentement de Messeigneurs Avoyer et Conseils de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 10 lb.de monnaie coursable à Fribourg, payable à la fête des 10.000 martyrs et assigné sur un gerdil sis "en Besex" et sur l'ensemble de ses biens, meubles et immeubles, pour le prix de 200 lb.de monnaie coursable à Fribourg, 21.VI.1511 (AEF: Reg.Not.108 fo.46 v., et 112 fo.46)
- 1512 Loys de C. est témoin de la vente de la moitié d'une maison par Laurent ffeu Laurent Brandenburg à Jacob ffeu Ulli Seyler, conseiller de Fribourg, 20.III.1512 (a.Nativ.)
- 1512 Loys de C., donzel, b.f., bailli d'Everdes, fait savoir qu'il a vendu à Willi Galmis, de Mentzisberg, certains droits contre un cens de 2 lb.et 5 sols, 1 pucine, 2 vieilles et 2 jeunes poules, payable à la S.André, 3.V.1512 (AEF: Reg,Not.112, fo.114 v.)
- 1512 Noble Loys de C., b.f., bailli d'Everdes, fait la vente ci-dessus pour le prix de 230 lb.frib., 3.V.1512 (AEF: Reg.Not.113, fo.33)
- 1513 Loys de C., châtelain de Montagny, est caution lors de la vente d'un cens de 25 lb.de monnaie coursable à Fribourg par n.Jehan de Villarsel à Petermann de Foussignyer, chevalier, ancien avoyer de Fribourg, Veille de Ste.Catherine (24.XI) 1513 (AEF: Reg.Not.113, fo.125)

- 1513 Noble Loys de C., châtelain de Montagny, est témoin d'une vente de cens par Jehan Andrey, fils d'Andrey Milliet, résidant à Châtel en la paroisse de Broc, en faveur de Schristophe de Diesbach, Ste.Lucie (13.XII) 1513 (AEF: Reg.Not.117, fo.37 v.)
- 1515 Jehan Movillar, de Prez, reconnaît devoir à Loys de C., châtelain de Montagny, la somme de 13 lb.frib. pour achat de 2 boeurfs payables par 2 écus à la S.Martin, et l'autre moitié (sic) à Carnaval, 18.VIII.1515 (AEF: Reg.Not.113, fo.218)
- (1521) Dans le contrat de mariage de Jehan de Crousa et de Françoise fille de feu noble Loys de C., apparaît Jehan de Villarsel, seigneur de Delley, qui se dit oncle maternel de ladite Françoise.- On doit donc en conclure que Loys de Cléry avait épousé, en secondes noces, n.N.N.de Villarzal, une soeur dudit Jehan de Villarzal; 15.IV.1521 (AEF: Reg.Not.120, fo.46 v.)
- 1495 Abthoine Demyère, de Chardonne, reconnaît devoir à n.Loys de C. bgs.de Fribourg, 42 fl. pour achat de ~~max~~ drap, 10.IV.1495 (AEF: Reg.Not.125, fo.14)
- s.d. Loys de Cléry avait épousé Claude de Villarzal fille de ⁿBoniface et d'Ysabelle de Vaumarcus^s s.d. (Communication d'Arnold Gachet)

1499/1500

Glaudia ffeu Johan de Clériez, de Gruyère, épouse de noble Johan Gonelli (= Gonel, de Rue), fait son testament; elle institue comme héritiers ses enfants, François, Bone et Françoise Gonel; elle lègue à l'autel de S.Jean de Promasens 20 sols laus. une fois payés et sa veste de drap rouge pour en faire une chasuble sur laquelle devront figurer ses armes, celle de son mari ainsi que les images de S.Jean et de S.François, et aussi pour faire une couverture (copertorium);
1.I.1499 (1500 n.s.) (AEF: Coll.Gremaud 56, fo.240)

1491

Claudie de C. épouse, selon contrat de mariage Claude Banquetaz, de Payarne, fils de ~~Etienne~~ Jehan Banquetaz qui était marié en 1456 avec Perronète Marquis, d'Aubonne fille de Michel Marquis et de Bonne bâtarde de Gallera de Lirnerolle; sa dote est fixée à 600 florins de Savoie,
18.VI.1491 (ACV: Notaires de Payarne Dp.5, fo.132 v./ communication d'Arnold Gachet)

- 1497/98 Jacobus de Cleriaco, presbiter (moine au Prieuré de Payerne), est témoin de l'acte par lequel Claude Marchand est institué prieur de Rougemont, 16.II.1497 (1498 n.s.) (MDR XXIII p.159)
- 1521 Vénérable D.Jacques de C., chantre de Payerne, n.Jehan de Clérie et Jehan de Villarzel, seigneur de Delley, d'une part, ~~et~~ au nom de Françoise de Clérie, fille de feu Loys de Clérie, et Georges de Crousa, de Chexbres, au nom de son fils Jehan de Crousa, d'autre part, passent un contrat de mariage 15.IV.1521 (AEF: Reg.Not.120, fo.46 v.)

Cléry

24^{bis} - Elisabeth ✓

+av.1500 Elisabeth de C. épousa Pierre de Corbières, fils d'Antoine;
il mourut avant 1500, étant né vers 1465
(Dom Courtray, Généalogie de Corbières)

- 1486 Pierre Göuffi, de Bienne, épouse Anneli de Cléry et vient s'établir à Fribourg dont il est reçu bourgeois le 26.V.1486 (AF 1919, p.144)

- 1520 Jehan de Clériez, ffeu Pierre, de Gruyère, vend à Octho de Illens, de Cugy, la moitié d'une vigne sise à Lutry, le quart de la grande dîme de S.Martin de Vaud, et un cens rière Siviriez, biens qui lui étaient parvenus par succession de Marguerite ffeu Jehan de Illens, épouse dudit feu Pierre de Clériez et de Claude de Illens son parent; cette vente est faite pour le prix de 700 florins de bon or, chaque florin valant 12 sols laus.; 9.X.1520 (AEF: Titre de Vaulruz 47)
- 1520 Jean de Cléry, donzel, confirme une donation faite par son père en faveur du Clergé de Gruyère, 1520 (PAD VII p.10)
- 1522 Jehan de Clérye, donzel et bourgeois de Gruyère, vend à Jehan Cutryz, le Jeune, de Broc, châtelain de Montsalvens, de nombreux cens pour le prix de 100 écus au coin du Roy de France, 28.V.1522 (AEF: Titre de Gruyère 207)
- 1523-24 Jehan de Clérye apparait comme bourgeois de Gruyère dans l'acte par lequel les communes de la Gruyère, au-dessous de La Tine, prennent l'engagement de n'acheter ni de vendre aucune marchandise au marché de Bulle, 9/12.III.1522 (1523 n.s.) / 3.IV/3.VII.1524 (MDR XXIII p.229)
- 1523 Jehan de Clérye, donzel de Gruyère, ffeu Pierre jadis donzel de Gruyère, notifie qu'il a vendu, sous grâce de rachat, à Jehan, comte de Gruyère, ses cens et revenus sis en la châtellenie de Corbières, mais qu'il transforme cette vente en vente pure et perpétuelle, 16.XII.1523 (MDR XXIII p.564)
- 1523 Cette vente sous grâce de rachat est datée du même jour, 16.XII.1523 (AEF: Titre de Corbières 200)
- 1524 Jehan de C., ffeu Pierre, bourgeois de Gruyère, ayant vendu tous ses biens, revenus, fiefs etc., tant à Corbières qu'à La Roche et autres lieux au comte Jehan de Gruyère, promet à ce dernier de lui en remettre les nouvelles reconnaissances, faute de quoi il devra lui payer 100 écus au soleil, 9.IV.1524 (MDR XXIII p.564) - AEF: Titre de Corbières 167)
- 1526 Jehan de Clérye, ffeu Pierre, de Gruyère, vend à Jehan, comte de Gruyère, une terre sise à Epagny pour le prix de 12 écus au soleil, au coin du Roy de France, 15.IV.1526 (AEF: Titre de Gruyère 164)
- 1527 Jehan de Clériez, de Gruyère, abandonne à François Champion, seigneur de Vaulruz et de Romanens, tous les droits qu'il peut avoir sur un mas de terre sis à Vaulruz, 20.IV.1527 (AEF: Titre de Vaulruz 52)
- 1529 Louise, fille de n.Claude Clebondens, de Verrex au diocèse d'Aoste, demeurant à Gruyère, donne quittance à perpétuité à Jehan, ffeu n.Pierre de Cleriaco, donzel de Gruyère, pour une somme de 50 florins, représentant la valeur de biens vendus par n.Marie, mère de Louise, audit feu Pierre de cleriaco, 26.IV.1529 (AEF: Titre de Gruyère 404)

- (1553) Jehan ffeu n. Pierre de Clérie, en son vivant gentilhomme et bourgeois de Gruyère possédait un fief à Grandvillard, fief qui fut renouvelé en faveur de LLEE en 1553; il provenait alors du comte Michel de Gruyère qui le tenait de son père le comte Jehan qui, à son tour, le tenait de Jehan de Clérie. (AEF: Grosse de Gruyère 66)
- +av.1563 Il mourut avant le 20.X.1563, date à laquelle apparaît sa fille Marguerite qui est dite fille de feu Jehan de Cléry, (AEF: Fille-Dieu V, 39)
- 1516 Jehan, ffeu Pierre de Clérye, noble de Gruyère, châtelain de Bulle, vend à n.Christophe de Diesbach, bourgeois de Berne et de Fribourg, un cens de 10 livres coursables à Fribourg, pour le prix de 200 lb.frib. qu'il assigne sur tous ses biens, 2.V.1516 (AEF: Titre de Gruyère 255)
N.B. Il est à remarquer que Pierre, père de Jehan, n'était pas encore mort!
- 1525 Frère Laurent Vuilliermin, procureur du couvent de Payerne, accorde à Glaude d'Estavayer, évêque de Belley, le droit de racheter un cens de 16 fl. qu'il devait audit couvent en dégreance de Jehan ffeu noble Pierre Declérie, bgs. de Gruyère, 17.VI.1525 (AEF: Fam.d'Estavayer, parch.)
- 1521 Vénérable D.Jacques de Clérie, chantre de Payerne, noble Jehan de C. et Jehan de Villarzel, seigneur de Delley, d'une part, au nom de Françoise fille de feu Loys de Cléry, et Georges de Crousa, de Chexbres, au nom de son fils Jehan de Crousa, passent un contrat de mariage, 15.IV.1521 (AEF: Reg.Not.120, fo.46 v.)
- 1527 Noble Jehan de C. hypothèque le Clos des Cerfs à Girard Goudron, bgs. de La Tour de Trême et résidant à Gruyère, 11.III.1527 (n.s.?) (AEF: Répert.des AV Gruyère, p.14)
- 1527 Noble Jehan de C. hypothèque le Clos des Cerfs à Jehan David, bgs. de Gruyère, pour le prix d'un cheval, soit 15 écus d'or, 23.III.1527 (n.s.?) (AEF: Répert.des AV Gruyère, p.14)
- 1527 Jehan de C., donzel, vend à Claude et Jehan David, bgs. de Gruyère, le Clos des Cerfs, pour 5½ écus d'or, 4.VII.1527 (AEF: Répert.des AV de Gruyère, p.14)
- 1527 Claude et Jehan David, de Gruyère, accordent à Jehan de C. le droit de rachat sur le Clos des Cerfs, 22.XI.1527 (AEF: Répert.des AV Gruyère, p.32)

- 1529 Marguerite Mestraulx, religieuse au couvent de la Fille-Dieu, lègue à sa cousine Suzanne de Clérye, moniale dans le même couvent, 2 fossorées de vigne rièr le territoire de Chardonne, 11.VIII.1529 (AEF: Fille-Dieu V, 31)
N.B. Suzanne, fille de Pierre /voir 1534/ comme elle est dite la cousine de Marguerite Mestraulx, on doit admettre qu'elle est la fille du 2e.mariage de Pierre, avec Philippa Mestraulx.
- 1529 Jehan Cocterelli, chapelain de Chardonne, vend pour 120 fl. d'or à Suzanne de Clérier, moniale au couvent de la Fille-Dieu, 3 fossorées de vigne "eys Pidances", rièr le territoire de Chardonne, S.Maurice (22.IX) 1529 (AEF: Fille-Dieu V, 33)
- 1534 Suzanne de C., fille de n.Pierre, moniale au couvent de la Fille-Dieu, achète à Jehan Cortési, de Corseaux, paroisse de Corsier, 1 $\frac{1}{2}$ fossorée de vigne "en Curillies", rièr Char-donne, pour le prix de 27 florins, 4.VI.1534 (AEF: Fille-Dieu V, 35)
- 1544 Soeur Suzanne de Clériez, religieuse au couvent de la Fille-Dieu, est témoin d'une reconnaissance passée par M.Catherine Musy, abbesse de ce couvent, en faveur de LLEE, 6.III.1544 a.Nativ. (AEF: Grosse de Romont 86, fo.402)
- 1546 Guillaume de Villaz, bourgeois de Vevey, vend à Suzanne de Cleyrie, agissant comme abbesse du couvent de la Fille-Dieu, un morcel de vigne, d'environ 4 fossorées, sis rièr Corsier "en Plan dessus", pour le prix de 200 fl.pp. chacun valant 12 gros, 2.II.1546 (AEF: Fille-Dieu V, 6)
- +1562 Suzanne de C., abbesse de la Fille-Dieu, est morte en charge en 1562 et fut inhumée le lundi de Pâques (30.III) de la même année (AC Fille-Dieu: Notes de Mère Marchand)

- 1533-52 Peter v.Cléry est membre du Conseil des CC dès 1533, puis de celui des LX pour le quartier du Bourg, à nouveau des CC en 1538, puis des LX dès 1539, enfin Conseiller dès 1552 (AEF: Besatzungsbücher, Amman p.50, 132)
- 1534-36 Petermann de C. est bailli de Pont de 1534 à 1536 (ASHF X p.495, 523)
- 1536 Peter v.C., Gerichtsschryber est remplacé par Petermann Zimmermann en 1536 (AF 1920 p.222 n.)
- 1539-52 Petermann de C., fils de Loys, est chancelier (stattschryber) de 1539 à 1552 (AF 1919 p.264.- Berchtold, Histoire du Cton. de Fribourg, 3e.parte, p.466)
- 1539 Junker Peter von Clery, Stattschryber, reçoit la bourgeoisie de Fribourg de feu son père (non nommé) et assigne son droit sur sa maison de la Grand'Rue, 4.VII.1539 (AEF: Grand Livre des Bourgeois 2, fo.124)
- 1544 Petermann v.C., Stattschreiber de Fribourg, stipule l'acte de vente de la majorité de Bulle par les héritiers de feu Antoine Pavilliar en faveur de LLEE de Fribourg, 11.III.1544 (ASHF III p.185)
- 1538 n.Petermann de C., de Fribourg, du consentement de son frère François, confesse avoir reçu du Clergé de S.Nicolas de Fribourg un capital de 120 lb.frib. et lui devoir un cens annuel de 6 livres, 27.VI.1538 (AEF: Chapitre de S.Nicolas, Donations 144)
- (1600) Les nobles Pierre et François de Cleirie, frères, bourgeois de Fribourg, décédés, possédaient des biens sis près de Morat, mentionnés dans une reconnaissance du 9.XII.1600 (AEF: Grosse de Morat 41, fo.36 v.)
- 1539-52 Petermann de C. est chancelier de Fribourg de 1539 à 1552 (AF 1919 p.264) *AEF-Amman, Besatzungsbücher p.465*
- ~~+1569 Petermann de C. mourut après la bataille de Montcontour, en 1569 (AF 1919 p.264, note)~~

- 1538 François de Cléry donne son consentement à un emprunt de 120 lb.frib. fait par son frère n.Petermann de Cléry, de Fribourg, au Clergé de S.Nicolas, 27.VI.1538
(AEF: Chapiêtre de S.Nicolas, Donations 144)
- 1541-69 Junker Franz von Cléry est membre du Conseil des CC pour le quartier du Bourg dès 1541, puis de celui des LX pour le
+1569 même quartier dès 1545 à sa mort survenue en 1569
(AEF: Besathungsbücher, Amman p.52, 134)
- 1543-48 François de C. est bailli de Vaulruz de 1543 à 1548
(ASHF X p.2 502, 523)
- François de C. épousa, en lères.noces Elisabeth de Gléresse, selon le testament de Sébastien de Praroman qui institua comme héritiers les frères Loys (II) et François (II) de Cléry, fils de feu Franz de Cléry et d'Elisab.de Gléresse, testament daté du 20.I.1571 (AEF: Reg.Not.194, fo.288)
- 1548 Elisabeth de Praroman, fille de Nicolas et de Guillauma Ravier, épouse de François de Cléry, est citée dans le testament de sa mère, 11.III.1548 (AF 1962 p.75 / Généalogie de Praroman)
- 1556 Junker Franz von Cléry reconnaît sa bourgeoisie de Fribourg et l'assigne sur la maison de son frère Petter, maison sise à Fribourg, à la Grand'Rue, entre celle de Conrad Helbling et celle de Nicolas Zimmermann, 21.II.1556
(AEF: Grand Livre des Bourgeois 2, fo.132 v.)
- 1557 Jost de Diesbach, bourgeois de Berne, et sa femme Anna von Stein cèdent à François de Cléry, donzel, une maison avec cour et dépendances, sise à Fribourg, au Bourg, rue des Mirroirs (actuelle Rue Zaehringen), propriété de la dite Anna, pour le prix de 450 écus, 17/24.III.1557
(AEF: Stadtsachen C, 925)
- 1562 Franz von Cléry est tuteur des hoirs du Junker Hans de Praroman, 10.III.1562 (AEF: Manual 1562)
- 1564 Franz de C. rend ses comptes comme tuteur de son cousin Bastian de Praroman, 3.III.1564 (AEF: Stadtsachen B, 144)
- (1600) Les nobles Pierre et François de Cleirie, frères, décédés, bourgeois de Fribourg, possédaient des biens sis près de Morat, mentionnés dans une reconnaissance du 9.XII.1600
(AEF: Grosse de Morat 41, fo.36 v.)
- Selon l'archiviste Daguet, François de C. a été seigneur de Bonvillard (c'était certainement du chef de sa première femme)
(AEF: Généalogie des dynastes, par Daguet, fo.24 v.)

1495- Catherine, fille de Loys de Cléry et d'Agnès de Vuippens,
1572 épousa François d'Affry, de Fribourg, né en 1495, + en 1572
(Bibl. des Cordeliers: Note du R.P. Nicolas Raedlé)

(référence douteuse)
voir Loys I f 5 (22).

- 1521 Georges de Crousa, de Chexbres en la paroisse de S.Saphorin, agissant au nom de son fils Jehan de Crousa, d'une part, et vénérable D.Jacques de Clérie, chantre de Payerne, et noble Jehan de Clérie, d'appart père", et Jehan de Villarzel, seigneur de Delley, oncle d'"appart mère", agissant au nom de Françoise, fille de feu Loys de Clérie, b.f., du consentement d'Anthoine Krommenstoll, banneret de Fribourg, avoué et gouverneur de ladite Françoise de Clérie, d'autre part, passent un contrat de mariage; Georges de Crousa promet à son fils sa part et partage de tous ses biens; les parents de Françoise lui promettent de l'habiller de bon drap et son mari devra l'"engoyaller selon son honneur", de plus, Françoise recevra pour son mariage tous droits et titres que Loys, son père pouvait avoir sur Drognens en la seigneurie de Romont et une particule de la dime de S.Martin de Vaud, le tout estimé 300 écus au soleil; sont réservés certains droits sur lesdits grangeages et dime en faveur de Jehan de Clérie,
15.IV.1521 (AMF: Reg.Not.120, fo.46 v.)

- 1563 Marguerite, ffeu Jehan de C., donzel de Gruyère, cède et abandonne à M. Anastasie de Gruyère, abbesse du couvent de la Fille-Dieu, tous les droits qu'elle pouvait avoir sur sur des ~~xifnges~~ vignes sises à Chardonne et ayant appartenu à sa tante, feu l'abbesse Suzanne de Cléry, 20.X.1563
(AEF: Fille-Dieu V, 39)

- 1510-69 Biographie d'Alexandre Daguet (Emulation, 3e.année, p.125):
Pierre de Cléry, colonel de 3000 suisses au service des rois de France, est une des plus nobles figures de guerriers que nous présente l'histoire extérieure de notre patrie.
Pierre ou Peterman de Cléry était né à Fribourg l'an 1510 d'une famille noble de Gruyères. Ses ancêtres les Donzels de Cléry, Sires de Grandvillard (sic!) et bienfaiteurs du couvent de la Part-Dieu, s'asseyaient à la place d'honneur à côté du comte, dans les banquets de la grande salle ou de la verte-pelouse du manoir. Son père, le chancelier de Cléry était l'un des magistrats les plus influents de la République. Jeune homme plein d'enthousiasme, Pierre se livra avec ardeur à l'étude des belles-lettres et envoyé à l'université de Paris, il s'y distingua dans la poésie. Mais des lauriers moins pacifiques commençaient à sourire au jeune fribourgeois: Séduit par la gloire des armes, il obtint une enseigne en 1547. En 1554, lorsque s'ouvrit la campagne des Pays-Bas, il figurait parmi les colonels des 25 enseignes suisses levées à cette occasion. Sa bravoure éclata à Bovines, à Dinant, à Renti où Henri II témoin de ses exploits l'arma le 13.VIII (1554) Chevalier sur le champ de bataille. Trois ans après (1557) Cléry commandait le contingent fribourgeois dans les 10'000 Suisses qui, sous Froelich, soutinrent en Piémont l'honneur des armes françaises. A Dreux, où 28 enseignes suisses donnèrent la victoire à l'armée catholique déjà défaite par Coligny et Condé, le colonel Cléry mit le sceau à sa réputation militaire; un ordre de chevalerie fut institué en mémoire de la bravoure helvétique dans cette glorieuse journée.
Cléry récompensé d'abord par une compagnie dans la garde, fut choisi peu après par Charles IX pour succéder à Froelich comme commandant des Cent-Suisses. L'honneur de remplacer ce grand homme, et de commander le premier corps de la nation, imposait à Cléry de nouveaux devoirs. Il les remplit à Jarnac le 3 mars 1569, et à Montcontour, le 3 octobre suivant. Mais, dans ce dernier endroit, emporté par sa valeur au milieu des ennemis, il tomba percé de coups sur le champ de bataille et fut retiré sanglant pour mourir peu de temps après de ses blessures (le 19 novembre).
- +1569
- 1552 n.Pierre de C. est conseiller dès 1552 (AEF: Besatzungsbücher: Amman p.16)
- 1552-55 Junker de Cléry (certainement Pierre) est maître des munitions de 1552 à 1555 (AEF: Besatzungsbücher, Amman p.289)
- 1554 Lors de l'adjudication de la maison d'Englisberg à Pancrace Techtermann, les écuries passèrent entre les mains du capitaine de Cléry (Pierre), 6.II.1554 (AF 1914 p.4, 9)
- 1546 Petermann de C. fut député à la Diète helvétique dès 1546 (DHBS II p.529)
- 1556 Noble et sténue messire le chevalier Petter de Cléry, conseiller de Fribourg, prête reconnaissance en faveur de LLEE pour des biens sis à Vuadens, 2.V.1556 (AEF: Grosse de Corbières 78, n.p.)

- 1558 Pierre de C., chevalier, de Fribourg, achète à LLEE de Fribourg la propriété de Cuquerens, à Bulle, 1558 (PAD II p.264)
- 1559-62 Le capitaine Petermann de Cléry est avoué du couvent d'Humili mont, mentionné comme tel du 14.VII.1559 au 24.XI.1562 (AF 1925 p.223, 227, 228, 229, 230 et 231; 1926 p.245 et 247)
- 1561-63 Petermann de Cléry est ambassadeur du Roi de France auprès
1565-66 des Confédérés de 1561 à 1563, puis de 1565 à 1566 (DHBS II p.529)
- 1562-63 Petermann de C. est ambassadeur extraordinaire du Roi de France auprès des Cantons catholiques en VI.1562 et VI.1563 (DHBS II p.529)
- 1562 Pierre de Cléry est nommé commandant de la garde royale en France, en remplacement de feu Guillaume Fröhlich, de Soleure XII.1562 (ASF: Chronique Rudella 63 b, fo.284.- AF 1920 p. 215)
- N.B.Le DHBS (vol.II p.529) dit, à tort semble-t-il, que Petermann de C. est fils de Loys de C.
- 1558 Madeleine Zimmermann, femme de Pierre de C., chevalier, est marraine de Barbe de Diesbach, de Fribourg, 12.VII.1558 (Ghelinck, Généalogie de Diesbach, p.366)
- 1539-52 Petermann de C. est trésorier de Fribourg de 1539 à 1552 (AF 1919, p.264)

- 1566-98 ~~Loys~~ Loys de Cléry est membre du Conseil des CC pour le quartier du Bourg dès 1566, puis de celui des LX pour le même quartier jusqu'en 1598, année où il est déposé pour dettes (AEF: Besatzungsbücher, Amman, p.57, 143)
- 1571 ~~Loys~~ de C. et François son frère sont institués héritiers par le testament de Sébastien de Praroman; ils son fils de feu Frantz de Cléra et d'Elisabeth de Gléresse, 20.I.1571 (AEF: Reg.Not.194, fo.288; Munat fo.17)
- 1573-78 Loys de Cléry est bailli de Gruyère de 1573 à 1578 (ASHF X p.486, 523)
- 1577 n.Marguerite, femme de n.Loys de Cléry, bailli de Gruyère, est marraine à Gruyère, 10.I.1577 (Reg.Bapt.Gruyère, Notes de Joseph de Gottrau)
- 1577 Selon testament de Pierre de Gruyère, prieur de Broc, Loys de Cléry, donzel et bourgeois de Fribourg, en hérite, pour tout ce qu'il pourrait prétendre de sa succession, "ung sophyz vaillant à'environs de cinq escuz", 3/26.II.1577 (MDR XXIII p.351-352)
- 1577 Loys de Cléry, bailli de Gruyère, met le Chapitre de S.Nicolas en possession du prieuré de Broc, 11.VI.1577 (MDR XXIII p.621)
- 1578 Loys de C. vend à l'Hôpital de Fribourg sa part du Schaffberg, pour le prix de 1700 livres, 8.I.1578 (AEF: Munat fo.17 v.)
- 1580 Loys et Frantz de Cléry, frères, se partagent la succession héritée de feu Bastian de Praroman, leur cousin, 7.VII.1580 (AEF: Reg.Not.212, fo.249.- Note de Pierre de Zurich)
- 1582 Ludwig von Cléry et Margret Frytag ont un enfant baptisé à S.Nicolas de Fribourg en 1582 (AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas, II fo.20)
- 1583 Loys de Cléry achète des biens sis à Guin à Christophe de Praroman, 5.X.1583 (AEF: Reg.Not.212, fo.317.- Note de Pierre de Zurich)
- 1595 Une grosse est dressée en faveur de Wilhelm Lanther, au nom de ses enfants nés de feu n.Barbly ffeu Jost Frytag, seigneur de Mézières, pour 1/4, de n.Ludwig de Cleyry comme mari de n. Marguerite Frytag, ffeu ledit n.Jost, pour 1/4, et de Jacques Gottrau pour la 1/2, pour de nombreux biens sis à Porsel et autres lieux, 1595 (AEF: Grosse de Rue 50, 51)
- ~~1495~~ ~~Anthoine Demiyère~~, de Chardonne, reconnaît devoir à noble ~~Loy Decléry~~, b.f., 42 florins pour achat de drap, 10.IV.1495 (AEF: Reg.Not.125, fo.14) Loys I!
- 1572-98 Noble Loys de C., est membre des LX pour le quartier ud Bourg dès 1572; déposé pour dettes 1598 (AEF: Amman, Besatzungsbücher, p.57)

- 1571 Loye et François de Cléry, frères, ffeu Frantz de Cléry et d'Elisabeth de Gléresse, sont institués héritiers par testament de Sébastien de Praroman, 20.I.1571
(AEF: Reg.Not. 194, fo.288.- Note de Pierris de Zurich.- AEF: Munat fo.17)
- 1574 n.François de Cléry, bourgeois et gentilhomme de Fribourg, est témoin d'une reconnaissance de n.François de Gléresse en faveur de LLEE de Fribourg, 31.V.1574
(AEF: Grosse de Font 46, fo.391)
- 1579-94 n.Franz de C. est membre du Conseil des CC pour le quartier du Bourg et disparaît en 1594 (AEF: Besatznugsbücher, Amman p.147)
- 1580 Les frères Louis et Frantz de C. se partagent la succession héritée de feu Bastian de Praroman, 7.VII.1580
(AEF: Reg.Not.212, fo.249.- Note de Pierre de Zurich)
- 1581-86 François de Cléry est bailli de Bulle de 1581 à 1586
(ASHF X p.476, 523)
- 1593 François de Cléry et sa femme Caroline de Mores ont une fille, Barbe, qui est baptisée à S.Nicolas le 5.VIII.1593
(AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas III, fo.29)
- 1577 Noble Jans Frytag a acheté la seigneurie de Villariaz à n. Frantzen Cléry, et en demande la laudation à LLEE, 15.IV.1577
(AEF: Manual 114)
- 1579 François de C., fils de François, avait épousé en premières noces Ursule Schöffli, fille du conseiller Franz Schöffli, de Fribourg, 1579 (AEF: Daguët, Généal.des dynastes, fo.24 v.

1578 n.Loys Griset, seigneur de Forel et coseigneur de Ropraz, prête reconnaissance, au nom de sa femme n.Anne de Cléry, fille de feu le n.chevalier Petermand de Cleiry, jadis bourgmestre de Fribourg, pour de très nombreux biens, terres, moulins, bois etc.. sis rière le territoire de Bulle, 7.VII.1578 (AEF: Grosse de Bulle 28¹, fo.1088)

1570 n.Loys Griset, au nom de sa femme Anna de Cléry, et Frantz von Ligritz, au nom de sa femme Elisabeth de Cléry, toutes deux filles de feu Petermann de Cléry, chevalier, procèdent aux partages de leurs biens, 5.X.1570 (AEF: Reg.Not. 212, fo.114 v.)

- 1591 Elisabeth de Cléry est citée comme veuve de François de Gléresse (de Ligertz), 3.V.1591 (AEF: Fonds de Praroman; note de P.de Zurich)
- 1599 Nicolas de Praroman, chevalier, amodie des biens, pour le compte de sa belle-mère, Elisabeth de Cléry, veuve de François de Gléresse, chevalier, en son vivant bourgeois et ~~ma~~-conseiller de Fribourg, 13.VII.1599 (AEF: Fonds de Praroman; note de P.de Zurich)
- 1606 n.Ysabelle de Cléry, veuve et usufruitaire des biens de n. François de Gléresse, chevalier, ffeu Claude, ffeu Bernard, lui vivant bourgeois et gentilhomme de Fribourg, seigneur de Prévondavaux, coseigneur de La Molière et de Bonvillard, prête reconnaissance en faveur de LLEE pour des biens dont est propriétaire Magdelaine ffeu ledit François et de ladite Ysabelle, épouse de n.Nycolas de Praroman, chevalier, avoyer de Fribourg; cette reconnaissance est prêté par les soins de Claude Vijoz, de Murist, son châtelain, et par commandement de ladite Ysabelle, et ce pour de nombreux biens sis rière Murist, 12.IV.1606 (AEF: Grosse de Font 35, fo.509 v.)
- 1570 n.Loys Griset, au nom de sa femme Anna de Cléry, et Frantz von Ligritz (Gléresse), au nom de sa femme Elisabeth de C., toutes deux filles de feu le chevalier Petermann de Cléry, procèdent aux partages de leurs biens, 5.X.1570 (AEF: Reg.Not.212, fo.114 v.)

- 1576 Loys, fils de Loys de Cléry bailli de Gruyère, est parrain à Gruyère le 26.IX.1576 (Reg.Bapt.Gruyère.- Notes de Joseph de Gottrau)
- +av.1621 Il mourut avant le 22.IV.1621, date à laquelle son fils, n. Jacob von Cleiry, fils de feu Louis de C. reconnut sa bourgeoisie de Fribourg (AEF: Grand-Livre des Bourgeois 2, fo. 154)

- 1575 Elisabeth, fille de Loys de Cléry, bailli de Gruyère, est marraine à Gruyère, 27.IX.1575
(Reg.Bapt.Gruyère: Notes de Jos.de Gottrau)
- 1582 Elisabeth, fille de n.Louis de C. est marraine à Guin, 1.XI.1582 (Reg.Bap.Guin: Notes de Jos.de Gottrau)
- 1592 Elisabeth, fille de Loys de Cléry, veuve de Guillaume Tugginer, chevalier, colonel et conseiller de Soleure, épouse en 1592 Ulrich Erhardt, de Fribourg, fils d'André Erhardt et de N.N.fille de Hans Fayo (H.de Vevey, Les anciens ex-libris fribourgeois armoriés, p.53)
- 1616-48 Ulrich Erhardt, conseiller de Fribourg en 1616, mourut en 1648 (H.de Vevey, Les anc.ex-libris frib.armoriés, p.53)
- 1607-09 Elisabeth de C. et Ulrich Erhardt eurent 2 filles baptisées à S.Nicolas: Barbe le 14.V.1607 et Madeleine le 18.V.1609 (AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas, IV, fo.55, 81)
- 1591 Elsbethen von Cléry, fille de Loys, est veuve du colonel Wilhelm Tugginer de Soleure, 14.XI.1591 (AEF: Missivenbuch 34, fo.93)
- 1600 Udalrich Erhart et Elisabeth de Cleiry ont une fille Catherine, baptisée à S.Nicolas le 12.VII.1600 (AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas IIa 4, p.3)

- 1574 Agnely, fille de n.Loys de C., bailli de ~~Surpierre~~ Gruyère, est baptisée à Gruyère; son parrain est Pierre de Gruyère, protonotaire et vicaire du S.Siège apostolique, tandis que sa marraine est Agnely de Saint-Germain, 23.II.1574 (Reg.Bapt.Gruyère: Notes de Jos.de Gottrau)
- ~~1606 Anne de Cleiry, femme de Pierre Odet, de Fribourg, bailli de Surpierre, est marraine à Surpierre, 17.X.1606 (Reg.Bapt.Surpierre: Notes de Jos.de Gottrau)~~
- C'est peut-être elle, Anne de C. femme de Bastian Schumacher, s.d. (AEF: Daguet, Général.des Dynastes, fo.24 v.)

Marguerita
Cléry

39 - Marguerite ✓

1575 Marguerite, fille de n.Loys de C., bailli de Gruyère, est baptisée à Gruyère; sa marraine est Guillauma femme de François de Minsiez, de Gruyère, 4.III.1575
(Reg.Bap.de S.Théodule de Gruyère: Notes de Jos.de Gottrau)

- 1576 Catherine, fille de n.Loys de C. a été baptisée à Gruyère; son parrain fut François de Minsiez et sa marraine Françoise, veuve de Jehan Castella, banneret de Gruyère; 27.II.1576 (Reg.Bapt.de S.Théodule de Gruyère; Notes de Jos.de Gottrau)

1582 Ludwig von Cléry et Margret Frytag eurent un enfant (non nommé) qui fut baptisé à S.Nicolas en 1582 (AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas, II, fo.200)

- 1587 n.Magdeleine de Cléry est marraine à S.Nicolas, 30.IV.1587
(AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas I, fo.79)
- Madeleine de C. est fille de François II de Cléry, s.d.
(AEF: Daguet, Généal.des dynastes fo.24 v.)
- 1605 Sébastien Burcki (de Fribourg) et sa femme Madeleine de C.
ont une fille Ursule qui est baptisée à S.Nicolas le
24.IX.1605 (AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas IIa 4, p.43)
- +av.1608 Madeleine mourut avant le 25.IX.1608, date à laquelle
Sébastien Burcki, remarié avec Ursule Guerfer, a une
fille, Elisabeth, baptisée à S.Nicolas
(AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas IIa 4, p.67)

Cléry

43^a - N.N. (filia)

- Une fille, nom nommée, ~~est~~ ~~ix~~ de François de Cléry est la femme de Nicolas Chilliet, d.d. (AEF; Daguet, Gén. des dynastes, fo. 24 v.)

- 1600 Anne, fille de François de C., est la femme de Peter Odet,
1600 (AEF: Daguet, Généal. des dynastes, fo. 24 v.)
- 1606 Anne de Cleiry, femme de Pierre Odet, de Fribourg, bailli de
Surpierre, est marraine à Surpierre, 17.X.1606
(Reg. Bapt. Surpierre: Notes de Jos. de Gottrau)
- 1607-26 Anne de C., femme de Pierre Odet, bgs. de Fribourg, fut
encore marraine à Surpierre les 22.VII et 10.IX.1607,
Pencôte 1608, 9 des Kal. de XII.1613, 9.IX.1623, 8.VII.1625
et 15.IV.1626 (Reg. Bapt. de Surpierre)

Cléry

43^c - Ursule ✓

-- Ursule de Cléry, fille de François, s.d.
(AEF: Daguet, Généal.des dynastes, fo.24 v.)

- 1593 Barbe, fille de François de Cleiry et de Caroline de Mores, est baptisée à S.Nicolas; son parrain est Louis d'Affry, avoyer de Fribourg, et sa marraine Barbe Python née Hermann, 5.VIII.1593 (AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas III, p.29)

- 1612 Jean Heid, Jacques de Cléry, Jean de Diesbach et d'autres font du scandale en ville de Fribourg après avoir soupé au Chasseur, 1612 (Berchtold, Histoire du Cton.de Fribourg, 3e. partie, p.10)
- 1615-32 n.Jacques de C. est membre du conseil des CC pour le quartier de l'Auge dès 1615, puis de celui des LX pour le même quartier
+1632 et jusqu'à sa mort survenue en 1632 (AEF: Besatzungsbücher, Amman p.65, 159)
- 1621 n.Jacob von Cleiry, ffeu Louis, reconnaît sa bourgeoisie de Fribourg et l'assigne sur sa maison sise en l'Auge, à côté de celle de Peter Heinricher, 22.IV.1621
(AEF: Grand Livre des Bourgeois 2, fo.154)
- 1622 Jacob de C. et sa femme Elisabeth Werly ont un fils, Jean-Nicolas, qui est baptisé à S.Nicolas le 3.VIII.1622
(AEF: Reg.Bapt.S.Nicolas 1621-57, p.21)
- 1624-25 Jacques de C. est bailli du Val Maggia de 1624 à 1625
(ASHF X, p.514, 523)
- 1631-32 Jacques-Louis de C. /certainement le même personnage/ est bailli de Pont de 1631 à sa mort survenue en 1632
(ASHF X, p.495, 523)
- 1632 Elisabeth, femme de Jacob de C., est marraine à l'arvagny, 13.X.1632 (Reg.Bapt.Farvagny: Notes de Jos.de Gottrau)

- 1617 Catherine de C. et son mari, le notaire François Cantin, d'Estavayer, ont une fille Claudine qui est baptisée à S.Laurent d'Estavayer le 7.X.1617 (Reg.Bapt.I, d'Estavayer)
- 1615 François Cantin, fils d'Olivier, bourgeois d'Estavayer, fut patenté notaire le 6.V.1615 (H.de Vevey, Généalogie Cantin)
- 1654 Catherine de C., veuve de François Cantin, vivait encore en 1654 (H.de Vevey, Généalogie Cantin). En cette année, n.Catherine prête une reconnaissance au nom de ses enfants, soit des hoirs de discret François Cantin, fils d'Olivier (AEF: Grosse d'Estavayer 48, fo.)
- 1657 Veuve de discret François Cantin, n.Catherine de Cleiry vivait encore en 1657 (AVEstavayer: Cptes.des Hospitaliers, No.46)

Cléry

46^{bis} - Jacques IV

1627 Jacques, fils de Jacques de Cléry et d'Elisabeth Werly, est baptisé à S.Nicolas; son parrain et Jacques Human et sa marraine Elisabeth ~~ex~~ Werly, 14.VIII.1627 (AEF; Reg.Bapt.S.Nicolas.- Notes de Joseph de Gofftrau)

- 1622 Jean-Nicolas, fils de Jacob de Cléry et d'Elisabeth Werly, est baptisé à S.Nicolas; son parrain est Nicolas de Diesbach et sa marraine Dorothee Heidt, 3.VIII.1622 (AEF: Reg.Bap.t.S.Nicolas 1621-57, p.21) *Notes Jos. de Gottreau*
- 1654-57 Nicolas de Cléry, de Fribourg, est chapelain de Brülisau au Canton d'Appenzell, 1654-1657 (AEF: Généal.Daguet, No.8)

- av.1648 Marie-Ursule de Cléry, fille de Jacques et d'Elisabeth Werly, épousa, avant le 1.XII.1648, François-Charles de Praroman, fils de Jean-Ulrich et d'Anne de Montenach, baptisé à S.Nicolas le 23.IX.1621, mort le 15.XI.1686 (Pierre de Zurich, Généalogie de Praroman, No.121, dans AF 1962 p.52)
- 1653 Ursule de Praroman, née de Cléry, est marraine à Guin le 5.IX.1653 (Reg.Bapt.Guin: Notes de Jos.de Gottrau)
- 1700 Ursule de Praroman-de Cléry vivait enore le 27.II.1700 (P.de Zurich, Généalogie de Praroman, No.121, dans AF 1962 p.52)
- +av.1701 Mme.de Praroman née Cléry mourut avant le 15.XI.1701, date à laquelle fut célébré son anniversaire en l'église de Saint Nicolas (AEF: Reg.Mort.S.Nicolas 1684-1708, p.97)
N.B. Il semble bien qu'Ursule de P.-de C. fut la dernière de sa famille, et qu'elle mourut à la fin de l'an 1700.
- 1659-71 Ursule-Catherine de Cléry et son mari n.François-Charles de Praroman ont 2 enfants batisés à S.Nicolas, soit :

(149) Ursule-Catherine le 26.XI.1659 et Jean-Udalric le 3.VIII.1671 (AEF: Reg,Bapt.S.Nicolas.- Notes de Jpseph de Gottrau)

plus 6 autres enfants N° 146 à 153

(153).

1658 Pierre de Cléry /qui ne peut être qu'un fils de Jacques III/
est curé (ou vicaire?) de Villarvolard en 1658
(AF 1928 p.77 n. - PAD Villarvolard p.116)